

HAUSSE DE L'ALLOCATION TOURISTIQUE

UNE DÉCISION APPLAUDIE PAR LES ALGÉRIENS

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8008 MARDI 8 OCTOBRE 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

15 MORTS DEPUIS LE DÉBUT D'OCTOBRE

Le terrorisme routier se poursuit

Page 5

PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT
AUCUNE HAUSSE D'IMPÔTS DANS LE PLF 2025

Les contours du projet de loi de finances (PLF) 2025 sont désormais tracés par le président de la République. Aucune hausse d'impôts n'est prévue dans le cadre du PLF, actant ainsi le maintien des mesures de soutien au pouvoir d'achat des Algériens. Le Président a également ordonné la création d'une agence nationale des grands équilibres du budget de l'Etat, de la prospective et de la planification.
Page 3



ABOU OBEÏDA :

«Gaza, la forteresse de la résistance»

Page 6

12E FESTIVAL D'ORAN DU FILM ARABE

Projection de «Barbès, Little Algérie»

Page 9

LIGUE 1 MOBILIS

L'USMA nouveau leader

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ÉCOLES PRIVÉES

Les conditions de fonctionnement au peigne fin

Le système éducatif privé doit impérativement se soumettre au programme scolaire établi par le ministère de l'Education nationale. Le président de la République a, cette fois-ci, insisté sur l'obligation de revoir les conditions et procédures d'agrément, de fonctionnement et de contrôle des établissements d'enseignement privé. Ces mesures, contenues dans le nouveau cahier des charges, visent à mettre fin à certaines incohérences relevées ces dernières années.

Le projet du nouveau cahier des charges, relatif à l'ouverture d'écoles d'enseignement privé, a été examiné lors du Conseil des ministres, présidé dimanche dernier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a souligné que les programmes des écoles privées doivent être compatibles avec le programme national et rien d'autre.

Le Chef de l'Etat a ordonné de travailler dans le cadre de contrats d'efficacité pour déterminer avec précision la valeur ajoutée de ces écoles privées ainsi que le niveau de réussite, tout en instaurant un suivi périodique continu et en revoyant les conditions d'octroi des autorisations, notamment celles liées à la souveraineté nationale.

Le conseiller en éducation, Kamel Nouari, se dit être complètement d'accord avec cette décision car, « effectivement, il s'agit là d'une question de souveraineté nationale », a-t-il insisté. « Beaucoup d'établissements d'enseignement privé déclarent enseigner le programme national mais, en réalité, elle enseigne le programme français, alors qu'elles ne sont pas autorisées à le faire », a indiqué M. Nouari. D'où l'importance, souligne-t-il, de revoir les conditions d'octroi des autorisations pour l'investissement dans l'enseignement et de changer le mode de contrôle de ces établissements, qui s'avère peu efficace, ce point ayant été évoqué par le Président.

M. Nouari insiste sur le fait que le ministère de l'Education nationale se doit de trouver d'autres méthodes de contrôle, que ce soit d'une manière inopinée ou périodique, en vue d'assurer plus de rigueur. Il suggère de mettre en place des commissions et des inspecteurs chargés d'établir des enquêtes de terrain et de s'enquérir du fonctionnement des établissements privés.

Par ailleurs, le président de la République a souligné la nécessité d'encourager les investissements dans le domaine de l'enseignement privé, à travers les écoles spécialisées, notamment dans le domaine des sciences exactes.

Sur ce point, M. Nouari fait savoir que le secteur de l'éducation a besoin de créer ce genre d'établissements spécialisés et sortir ainsi de l'investissement ordinaire, celui d'ouvrir des groupes scolaires comportant primaire, collège et lycée. « Le monde est aujourd'hui en pleine mutation et on a besoin d'aller vers les spécialités scientifiques, telles que les mathématiques », a-t-il ajouté.



Mettre fin aux incohérences du secteur.

SATEF : «LE PRIVÉ DOIT ÊTRE COMPLÉMENTAIRE AUX ÉCOLES PUBLIQUES»

De son côté, le SG du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), Boualem Amoura, affirme que beaucoup de choses doivent être revues dans les écoles privées, lesquelles devraient être des écoles complémentaires aux écoles publiques.

Il estime que les instructions données par le président de la République, prévues par le nouveau cahier des charges concernant le fonctionnement des écoles privées, sont « incomplètes » car, explique-t-il, elles concernent uniquement le volet pédagogique, alors que le cahier des charges doit comporter aussi le volet « gestion » de l'école privée, à savoir le recrutement des enseignants, lesquels doivent être permanents et non contractuels. Beaucoup de choses doivent être changées M. Amoura déplore, en outre, la non-déclaration des travailleurs à la sécurité sociale par les gestionnaires des écoles privées.

Sur le plan structurel, selon le syndicaliste, ces écoles privées doivent être dotées d'une cour pour le bien-être des élèves car la quasi-majorité des écoles privées n'en disposent pas. Elles doivent aussi disposer d'un stade pour pratiquer l'éducation sportive et, là aussi, 99 % des écoles privées sont privées de stade », regrette-t-il.

Aussi, pour pouvoir bénéficier d'un agrément d'ouverture d'une école privée, M. Amoura suggère que le gestionnaire ou le propriétaire doit avoir un diplôme universitaire car, actuellement, ce n'est pas le cas.

Comment peut-on permettre à une école privée de « condenser » dans un même espace des élèves du primaire, du collège et du lycée, sans disposer d'une cour en plus ? Telle est la question que se pose M. Amoura.

Il convient de souligner que le ministère de l'Education nationale a annoncé, au mois de mars dernier, l'élaboration d'un nouveau cahier des charges pour encadrer le fonctionnement des écoles privées. Le premier responsable du département de l'Education, Abdelhakim Belabed, avait précisé que « le nouveau cahier des charges est fait avec une volonté d'encourager l'enseignement privé, qui est complémentaire à celui du public ». Une complémentarité qui veut que « l'enseignement privé et l'enseignement public se conforment, répondent aux mêmes normes et au même programme, et partagent les mêmes objectifs, à savoir assurer un meilleur enseignement aux élèves scolarisés ».

Ainsi, ces établissements scolaires sont tenus, selon le nouveau cahier des charges, d'aménager des cours pour la récréation et les jeux ainsi que des terrains destinés à l'activité sportive. Les établissements qui ne répondent pas à cette exigence seront privés de l'obtention d'un agrément.

Les chefs d'écoles privées sont exhortés à accorder plus de facilités au personnel d'inspection relevant du ministère de l'Education nationale dans le cadre des visites de contrôle pédagogique et administratif au sein de leurs établissements et à tenir compte de leurs rapports et enquêtes réalisés, ce qui contribuera à corriger les erreurs et à remédier aux déséquilibres en temps opportun.

Le nouveau projet du cahier des charges interdit l'implantation des établissements d'enseignement privé dans une même zone, car ils doivent être séparés les uns des autres par une distance qui sera déterminée dans le cadre de la nouvelle réglementation.

Cette clause s'appliquera aux nouvelles écoles qui devront obtenir une accréditation, mais cela inclura également les anciennes écoles privées, surtout après que des rapports ont prouvé l'existence de nombreuses écoles dans une même localité, parfois très proches les unes des autres, alors que des communes et autres régions du pays ne disposent pas d'institutions privées. Par ailleurs, le nouveau cahier des charges prévoit plus de pouvoirs pour les commissions mixtes chargées d'étudier les demandes de création d'établissements d'enseignement privé. Toutefois, les services des directions de l'éducation restent les seuls autorisés à prendre des décisions décisives comme celles de la fermeture définitive ou provisoire de tout établissement d'enseignement privé ne respectant pas la réglementation.

Lynda Louifi

AVIS DE PROROGATION

de Délais l'Appel d'Offres National et International Ouvert Acquisition des Groupes électrogènes de différentes puissances et ATS (inverseurs de source).

N°20/2024/OTA/DIR/10

OPTIMUM TELECOM ALGÉRIE SPA

informe l'ensemble des sociétés intéressées par l'Appel d'Offres National et International
Ouvert, N° 20/2024/OTA/DIR/10

Portant objet :

« Acquisition des Groupes électrogènes de différentes puissances et ATS (inverseurs de source) », que la date de dépôt des offres prévue pour 06/10/2024 entre 09H00 et 14h00 est prorogé jusqu'au 21/10/2024 entre 09H00 et 14h00 (heure locale), date limite de remise des offres.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le 21/10/2024 à 14H30 à l'adresse ci-après : Lot N°37/04, Dar El Beida, Alger.

Les soumissions qui parviendront après la date et heure limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Optimum Telecom Algérie s.p.a.
Siège social : Route de wilaya, Lot n°37/4, Dar El Beida - Capital social : 164 002000000,00 DZD
www.djezzy.dz

DJEZZY جازي

Le Jeune Indépendant du 08/10/2024 / ANEP 2416031093

PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT

Aucune hausse d'impôts dans le PLF 2025

Les contours du projet de la loi de finances (PLF) 2025 sont désormais tracés par le président de la République, qui se félicite du modèle financier de ce projet de loi. En plus de donner instructions d'adapter le budget de l'Etat aux grands projets qu'il compte réaliser durant ce quinquennat, le Président a ordonné la création d'une agence nationale des grands équilibres du budget de l'Etat, de la prospective et de la planification.

Le PLF 2025 s'annonce, selon l'expert financier Souhil Meddah comme étant l'instrument de départ de la politique économique qui entre dans le cadre du programme du président de la République. Cette année encore, aucune hausse d'impôts n'est prévue dans le cadre du PLF 2025, actant ainsi le maintien des mesures de soutien au pouvoir d'achat des Algériens. Le président de la République, qui a présidé un Conseil des ministres, dimanche dernier, s'est en effet félicité du modèle financier de ce projet de loi, qui ne prévoit aucune hausse d'impôts.

Il a surtout donné instruction pour que ce PLF prenne en considération ses différents engagements socio-économiques. Ce texte de loi doit s'adapter aux grands projets qu'il s'est engagé, auprès du peuple algérien, à réaliser, dont deux millions de logements, les projets du secteur de l'énergie et des mines ainsi que la création de 450 000 nouveaux emplois. Pour l'expert financier Souhil Meddah, la loi de finances 2025 « va être l'instrument de départ de la politique économique, qui entre dans le cadre du programme du président de la République ». Signalant le retour des projets structurants dans le cadre du programme et les projets prévus pour le présent quinquennat, M. Meddah estime que pour 2025, « on aura une loi de finances qui aura une tendance moins timide que celles des deux dernières années sur le plan du budget d'équipement ».

Il prévoit une hausse progressive de ce dernier, à même d'accompagner la réalisation des différents projets. Le budget de fonctionnement va, lui aussi, suivre le même rythme, selon l'expert financier, dans l'objectif de prendre en charge les différents engagements qui s'inscrivent dans le long terme, relatifs à la prise en charge de l'aspect social des engagements, notamment les revenus spécifiques, ainsi que les effets de la hausse des prix de certains produits que l'Etat va supporter dans le souci du soutien et de la préservation du pouvoir d'achat des Algériens.



Les grandes lignes du PLF 2025 fixées.

« Les pouvoirs publics interviennent pour ajuster et réguler les marchés. Il y aura un budget subvention très élevé pour cette année », a-t-il précisé, signalant une fluctuation des marchés de détail qu'on n'arrive pas à ajuster. « Il y aura plus de dépenses de fonctionnement », selon M. Meddah, notant que la LF 2025 devrait s'inscrire dans le cadre de la continuité des deux lois qui l'ont précédée. « Les deux lois, surtout celle de 2023, avaient été axées sur une dépense de fonctionnement beaucoup plus dédiée à l'appui social », a expliqué l'intervenant, lequel a souligné la nécessité d'être attentif aux tendances géopolitiques. Car l'évolution de la scène internationale en 2025 risque d'avoir des répercussions d'ordre géopolitique et sécuritaire qui peuvent provoquer une hausse du prix du baril de pétrole, lequel constitue, faut-il le signaler, l'élément central pour la détermination de nos ressources et de la politique sociale à mettre en place. Interrogé sur le prix référentiel du baril idéal à fixer dans le cadre de la loi de finances 2025, l'expert financier estime qu'« on va rester dans l'hypothèse à 60 dollars et pas au-delà », comme il était d'ailleurs fixé dans la loi de finances précédente. Le budget reposait, en effet, sur un prix référentiel du baril de pétrole fixé à 60 dollars pour la période 2024-2026.

Une nouveauté est cependant annoncée, celle de la création de l'agence nationale des grands équilibres du budget de l'Etat, de la prospective et de la planification, ordonnée par le président de la République, dans l'objectif d'assurer un suivi minutieux des sous-budgets et budgets sectoriels, en consécration de la transparence. Quelles seront les missions de cette agence ? Interrogé sur cette question, l'expert financier prédit trois types de missions qui peuvent être confiées à cette agence. Il s'agit de l'inscription des priorités et la classification des dépenses par ordre de priorités. Elle aura aussi pour mission de planifier les dépenses tout en comptant sur les hypothèses de ressources, lesquelles vont être ajustées en fonction de leur évolution. « L'agence, une fois les dépenses annuelles planifiées, pourra toujours ajuster les hypothèses de ressources », a-t-il expliqué.

Une autre mission peut être aussi confiée à l'Agence, celle de mettre les corrections d'ajustement, notamment glissant. « Il y aura un ajustement glissant en ajustant entre les départements budgétaires par rapport aux réalisations précédentes », a noté M. Meddah, citant l'exemple d'un budget qui a laissé un solde non consommé, lequel va être reporté pour le même département avec un ajustement en moins pour l'année d'après. Et si pour la deuxième année, on trouve que le secteur devient plus budgétivore, il faudra actionner un ajustement vers le haut, a-t-il expliqué.

Lilia Aït Akli

HAUSSE DE L'ALLOCATION TOURISTIQUE

Une décision «applaudie» par les Algériens

APRÈS une attente de plusieurs années, les Algériens auront finalement droit à une augmentation de l'allocation touristique. Cette mesure du président de la République a été accueillie avec une certaine excitation et soulagement par la population.

Le président Abdelmadjid Tebboune a annoncé, avant-hier, cette mesure lors d'une réunion du Conseil des ministres, ordonnant une augmentation de l'allocation, actuellement fixée à 95 euros par an, jugée largement insuffisante par les voyageurs. Les citoyens, qui ont longtemps exprimé leur frustration face à des « montants dérisoires », voient cette décision comme une bouffée d'oxygène pour leurs projets de voyage. Les détails sur le montant exact de cette augmentation seront intégrés dans la loi de finances 2025, laissant entrevoir un avenir plus favorable pour ceux qui souhaitent explorer le monde sans se heurter aux contraintes financières.

Sonia, une employée dans une administration, a déclaré : « En tant que citoyenne, je suis ravie d'apprendre la décision de Tebboune d'augmenter l'allocation touristique. Cette mesure répond enfin à une revendication que nous avons longtemps exprimée ». Et d'ajouter : «Actuellement, l'allocation pour voyager à l'étranger est fixée à 15 000 DA, soit un peu plus de 90 euros, un montant dérisoire qui nous pousse à aller sur le marché noir. C'est décevant de voir tant de nos concitoyens contraints de se contenter de peu, alors que des destinations de rêve deviennent inaccessibles. Cette décision est une lueur d'espoir, un pas vers la dignité que nous souhaitons retrouver à l'étranger ».

L'allocation touristique instaurée en 1997 par la Banque d'Algérie s'élève actuellement à 15 000 DA, tandis que les enfants de moins de 15 ans bénéficient d'une allocation de 7 500 DA. En l'absence des bureaux de change, le marché parallèle reste la seule alternative pour les citoyens d'obtenir des devises. La Banque d'Algérie avait déjà signalé la circulation massive de liquidités hors circuit bancaire. Le taux de change de l'euro, qui a atteint un pic historique de 260,3 DA, illustre bien cette réalité.

« Je suis très contente de cette bonne nouvelle, car avec les 95 euros, il est impossible de passer même de courtes vacances à l'étranger. Je suis obligé de passer par le square Port Saïd. L'allocation actuelle ne permet même pas de couvrir une seule nuitée dans un hôtel moyen, sans compter la restauration et les déplacements dans un pays européen », a estimé Omar, jeune infirmier.

Rachid, 50 ans, enseignant a affirmé qu'« avec seulement 95 euros, il est impossible de planifier un voyage en Europe. Cela ne suffit même pas pour un repas en famille dans un fast-food. Une hausse de l'allocation touristique est essentielle pour nous permettre de vivre ces expériences et découvrir de nouveaux horizons sans se ruiner ».

L'annonce de Tebboune est perçue comme un regain d'espoir pour de nombreux citoyens. La promesse d'une augmentation de l'allocation touristique et celle pour les pèlerins, en sus des bourses pour les étudiants tant en Algérie qu'à l'étranger, pourrait être une bouffée d'air frais pour les algériens. La révision de l'allocation vise à aligner l'Algérie sur les normes internationales, comme en Tunisie, où les citoyens bénéficient d'une allocation annuelle de 1 500 euros.

Concernant les allocations actuelles pour les pèlerins se rendant à la Mecque, elles sont particulièrement désavantageuses. Alors que les pèlerins reçoivent 2500 riyals saoudiens pour un séjour d'un mois, les voyageurs réguliers se retrouvent à jongler avec une somme dérisoire.

« Avoir la possibilité de faire le Hadj sans trop se soucier des finances est une bénédiction. Cela fait longtemps que je souhaite accomplir le pèlerinage avec ma mère dont l'âge ne fait qu'avancer, et maintenant je me sens enfin prêt à lui réaliser son rêve. Je suis reconnaissant pour cette décision ». Le Président a également ordonné une hausse des bourses des étudiants, aussi bien pour ceux poursuivant leurs études en Algérie que pour ceux inscrits à l'étranger. Cette décision vise à soutenir les jeunes algériens dans leur parcours académique et à améliorer leurs conditions de vie, particulièrement dans un contexte économique mondial tendu. « Nous avons vraiment de la chance par rapport à d'autres pays. Nos études sont gratuites et nous recevons même une bourse pour notre cursus en Algérie ou à l'étranger. Cela nous aidera beaucoup dans l'acquisition de nos ouvrages », a affirmé Dalila, jeune étudiante en médecine.

Meriem Djouder

FIN DE MISSION POUR LES DIPLOMATES

Tebboune a reçu les ambassadeurs de Chine et du Japon

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier au siège de la présidence de la République les ambassadeurs de Chine et du Japon. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la présidence de la République, précisant que le Président a reçu en audience M. Li Jian, ambassadeur de la République populaire de Chine, ainsi que M. Kono Akira, ambassadeur du Japon en Algérie, au terme de leur sa mission en Algérie. L'échange a eu lieu en présence de M. Boualem Boualem, directeur de Cabinet à la présidence de la République.

S. N.

MARCHÉ BOURSIER

Evolution de la valeur transigée de 268% en 2023

LA VALEUR transigée sur le compartiment d'actions de la Bourse d'Alger a progressé de 268% en 2023, confirmant une activité «dynamique» du marché durant l'année écoulée, selon le rapport annuel de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB).

La valeur transigée en Bourse est passée de 138,2 millions de dinars en 2022 à 508,9 millions de dinars en 2023, dont 5,6 millions de dinars sur le marché PME. Selon le rapport, la capitalisation boursière en 2023 a progressé de 6,5% atteignant 71,8 milliards de dinars. Tandis que les volumes d'échanges ont triplé, s'élevant à 959 932 titres contre 229 783 titres au 31 décembre 2022. Le nombre d'ordres de bourse enregistrés en 2023 s'élève à 3 035, contre 3 000 ordres enregistrés en 2022, indique la COSOB.

Pour sa part, le volume global des ordres présentés au marché a, quant à lui, atteint 4.478 301 actions, alors que le secteur du capital-investissement a enregistré 178 projets financés par les cinq sociétés agréées pour un montant total de 7,8 milliards de dinars.

«Ces chiffres reflètent une reprise significative de l'activité du marché, soutenue par la stabilité macroéconomique et les réformes prometteuses entreprises dans le pays. L'année 2024 s'annonce également sous de bons auspices, avec l'introduction en bourse du Crédit Populaire d'Algérie», prévoit la COSOB. Au 31 décembre 2023, le marché principal de la Bourse d'Alger comptait quatre titres cotés sur le marché principal et un titre sur le marché des PME. Dix intermédiaires en opérations de bourse (IOB) étaient agréés. Les comptes titres étaient au nombre de 20 268, dont 19 821 personnes physiques alors que le volume des titres d'achat s'élevait à 1 901 030 actions et le volume des titres de vente était de 2 577 271 actions. Le volume des titres échangés (transigé) a explosé, passant de 203 283 à 940 505, soit une croissance de 363%. Le nombre de transactions a également progressé de 36%, passant de 203 à 277. En outre, le rapport souligne que «l'année 2023 a été marquée par une intense activité réglementaire et une dynamique soutenue», témoignant de «l'engagement constant» de la COSOB à moderniser la place financière nationale et à accroitre son attractivité. Cela s'est traduit en 2023 par la mise en œuvre de trois règlements majeurs visant à créer un statut spécifique pour les conseillers en investissement participatif, à établir un système de fonds de garantie pour le marché, et à organiser «de manière plus rigoureuse» l'activité des négociateurs en bourse. «Ces nouvelles régulations enrichissent notre arsenal juridique et visent à soutenir l'innovation, à diversifier les sources de financement, à renforcer la confiance des investisseurs et à garantir le bon fonctionnement de notre marché», affirme la COSOB. Parallèlement, l'organisme public lancé une consultation sur la révision du règlement général de la bourse, remplaçant un texte en vigueur depuis trois décennies. «Ce nouveau règlement, adopté en octobre 2023, marque une étape importante vers l'harmonisation de nos pratiques boursières avec les standards internationaux», note la COSOB.

APS

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT

Lancement de 190 centres

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, a présidé, hier, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger, la cérémonie de lancement de 190 nouveaux centres de développement de l'entrepreneuriat.



Yacine El Mahdi Oualid.

Ces centres seront implantés dans des instituts de formation professionnelle spécialisée ainsi que dans des pépinières d'entreprises, renforçant ainsi le dispositif d'accompagnement des jeunes entrepreneurs. Cette initiative s'inscrit dans les réformes engagées par le ministère pour améliorer le soutien aux porteurs de projets, à travers l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE).

À cette occasion, Yacine El Mahdi Oualid était accompagné du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yassine Merabi, et du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun.

Lors de l'événement, le bilan des centres de développement de l'entrepreneuriat a été présenté, avec l'annonce des 190 nouveaux centres qui viennent s'ajouter aux 134 déjà créés au sein des universités, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Au total, ce sont désormais 324 centres de développement de l'entrepreneuriat répartis à travers le pays. La cérémonie a également été marquée par la signature de deux conventions. La première, conclue entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et l'ANADE, vise à créer des centres de développement de l'entrepreneuriat au sein des instituts de formation professionnelle.

Ces centres offriront aux porteurs de projets une formation spécialisée et un accompagnement financier.

La deuxième convention, signée entre l'Agence nationale de développement des PME (ANDPME) et l'ANADE, a pour but d'exploiter les pépinières d'entreprises relevant du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique. Ces espaces fourniront aux jeunes entrepreneurs un cadre propice pour développer leurs compétences et concrétiser leurs idées.

Par ailleurs, la stratégie de l'ANADE a été présentée, mettant en avant les succès de certains entrepreneurs qui ont bénéficié du soutien des centres de développement et des financements de l'agence.

M. D.

PROMOTION DES PRODUITS ALGÉRIENS À L'ÉTRANGER

Six expositions au programme en 2025

COMPTE tenu du grand rôle que joue l'exposition des produits algériens à l'étranger dans la promotion du made in Algeria, le pays intensifie sa participation à des foires et salon dans divers pays. Six expositions des produits locaux dans plusieurs pays sont au programme pour l'année 2025. C'est ce qu'a annoncé l'Agence nationale de promotion des exportations (Algex), qui a aussi évoqué la participation de l'Algérie aux différentes Foires internationales. Il s'agit d'expositions spécifiques des produits algériens en Mauritanie, en Ethiopie, en Côte d'Ivoire, en Chine, en Jordanie et au Sultanat d'Oman, à travers lesquels différents produits de divers secteurs seront exposés avec une autorisation de vente, a précisé Algex dans un communiqué. Les dates d'organisation de ces expositions seront fixées en coordination avec l'ambassade d'Algérie dans ces pays, a-t-on noté.

Concernant la participation de l'Algérie aux Foires internationales en 2025, il s'agira du Salon international de Hanoi (Vietnam) en avril, la Foire internationale de Tripoli (Libye) en mai, la Foire internationale de Sfax (Tunisie) en juin, la Foire internationale de Dar Es Salaam (Tanzanie) prévue en juillet, la Foire internationale d'Accra (Ghana) prévue en octobre 2025, la Foire internationale de la Havane (Cuba) en novembre ainsi que la Foire internationale de Dakar (Sénégal) en novembre-décembre.

L'Algérie participera également en 2025 à neuf salons spécialisés, à savoir le Salon de l'alimentation (IFE) à Londres (IFE) (Grande-Bretagne) en mars prochain, le Salon Medic West Africa (Salon de l'équipement médical) à Lagos (Nigeria) du 16 au 18 avril, le Salon Pharma Expo à Ouagadougou (Burkina Faso) en mai, le Salon Aqua Pharm en Italie les 12 et 13 février, la Foire internationale YAPI à Istanbul (Turquie) en avril et le Salon Breakbulk aux Pays-Bas du 15 au 18 mai.

Elle sera également présente au Salon Web Summit à Doha (Qatar) du 23 au 26 février, à la Foire exposition internationale de l'artisanat à Milan (Italie) du 30 novembre au 7 décembre, ainsi qu'au Salon international du livre au Caire (Egypte) du 24 janvier au 6 février, selon Algex.

L'importance de la participation à des événements internationaux a été soulignée par plusieurs responsables, lesquels appellent à une participation renforcée aux différentes foires et expositions. Récemment, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a mis en avant l'importance de l'organisation des foires et salons dédiés à la production agricole locale, permettant de mettre en valeur les capacités productives de l'Algérie et d'ouvrir les perspectives d'exportation vers l'étranger.

Hamid B.

AGRICULTURE À TIZI OUZOU

Près de 8 500 hectares à emblaver

La wilaya de Tizi Ouzou compte 83 842 ha de surface agricole utile (SAU) sur laquelle une superficie totale de 8 450 ha sera emblavée dans le cadre de la saison agricole 2024-2025. C'est ce qu'a déclaré, hier, au Jeune Indépendant, Mme Soraya Larbaoui, cadre à la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Dans le détail, notre interlocutrice fait relever que 7 650 ha seront réservés au blé dur, 470 ha au blé tendre, 260 ha à l'orge, 50 ha à l'avoine et 20 ha triticale. Concernant l'opération des labours, qui a été déjà lancée fin septembre, suite aux premières pluies automnales, c'est une surface de 2000 ha qui a été déjà labourée. Et selon les règles de labours-semailles, il faudrait sans doute attendre les prochaines pluies pour poursuivre l'opération des labours-semailles. S'agissant de semences, Mme Larbaoui a indiqué qu'elles sont disponibles en quantité suffisante à la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Draâ Ben Khedda. Ce n'est pas moins de 19 000 quintaux de semences de blé dur et tendre qui sont effectivement disponibles dans les hangars de la CCLS de Draâ Ben Khedda et



Tizi Ouzou se prépare.

prêts à être mis à la disposition des agriculteurs. Idem concernant les engrais qui sont de différents types. La quantité existante au niveau des hangars de la CCLS est de 7000 quintaux. En somme, les agriculteurs n'ont qu'à se servir pour leurs besoins en la matière.

Par ailleurs, a souligné notre interlocutrice, «le guichet unique de Draâ Ben Khedda, ouvert le 18 juillet dernier, est toujours à la disposition des agriculteurs». Il faut comprendre par «le guichet unique» la mise en pratique de la formule dite R'fig et qui n'est autre que la possibilité pour l'agriculteur intéressé d'obtenir des crédits en termes financiers sans intérêt.

Cette formule a été réfléchie et mise en pratique par l'Etat dans le cadre de l'encouragement de la pratique agricole. Il faut rappeler que le défi que s'est lancé l'Etat est d'arriver à l'autosuffisance le plutôt possible pour certaines cultures, comme le blé dur, entre autres, et ce, dans le cadre de la sécurité alimentaire nationale. La sécurité alimentaire, faut-il le rappeler, constitue l'une des priorités du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le citoyen algérien milite aussi, et ce, depuis longtemps, pour une autonomie du pays relativement importante sur le plan alimentaire. A Tizi Ouzou, tous les indicateurs suggèrent et appuient cette thèse.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

JOURNÉE NATIONALE DE VULGARISATION À MÉDÉA

Une exposition dédiée aux produits du terroir

ORGANISÉE dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de vulgarisation agricole, une exposition des produits du terroir s'est tenue, hier, à l'Institut technologique spécialisé de formation en polyculture (ITSFP) de Médéa, sous la supervision du secrétaire général de la wilaya.

L'événement, lancé sous le slogan «Entrepreneuriat et recherche pour une agriculture résiliente», vise à souligner «l'importance du rôle de la vulgarisation agricole dans le développement du secteur agricole et du développement rural, notamment en ce qui concerne l'augmentation de la production et de la productivité», a fait savoir le SG de la wilaya.

Selon le même responsable, cette exposition a pour objectif de mettre en exergue les progrès réalisés dans le secteur ainsi que le bond qualitatif et quantitatif accompli en matière de diversification et de volume, grâce aux mesures d'encouragement et de soutien décidées par l'État.

Ainsi, des producteurs venus de tous les coins de la wilaya, des opérateurs économiques publics, dont les activités se situent en amont et en aval du secteur de l'agriculture en matière de fournitures d'intrants et d'équipements, ont étalé les moyens mis à la disposition des fellahs pour leur approvisionnement en matières diverses ou pour l'écoulement de leurs récoltes.

Le directeur des services agricoles (DSA) a également souligné l'importance de cette exposition, qui vise à mettre en lumière «les efforts de l'État pour réaliser le programme de développement agricole, dans le cadre des mesures de soutien et d'accompagnement mises en place en faveur des agriculteurs, notamment par le biais des contrats de concession. Cela vise à faire progresser le secteur agricole et assurer la sécurité alimentaire». Cette occasion a également permis de faire connaître les systèmes d'accompagnement et de soutien incitatif instaurés par les pouvoirs publics pour encourager les producteurs à accroître leur rendement et leur productivité, ainsi qu'à favoriser les investissements agricoles, notamment dans les domaines stratégiques liés à la sécurité alimentaire et à l'approvisionnement du marché en produits de grande consommation.

Des fermes aquacoles, des exploitations agricoles, des instituts de vulgarisation et de recherche, des producteurs et transformateurs de produits agricoles dans le secteur de l'agro-industrie, ainsi que des éleveurs et aviculteurs ont présenté leurs divers produits dans les stands aménagés à cet effet au sein de l'ITSFP.

Nabil B.

AMÉLIORATION DES CONDITIONS SOCIOPROFESSIONNELLES DES PÊCHEURS

Les engagements de Badani

LE MINISTRE de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a réaffirmé, hier à Alger, l'engagement du secteur à améliorer les conditions socioprofessionnelles des pêcheurs, en coordination avec les différents secteurs partenaires, en vue de réaliser les objectifs de développement durable (ODD) dans la filière de la pêche, indique un communiqué du ministère. M. Badani a reçu, au siège du ministère, le président de la Chambre de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya d'Oran, Ali Daoudi qui lui a transmis les préoccupations de la Chambre et proposé des solutions relatives aux moyens de développer l'activité de la pêche dans la wilaya, précise le communiqué.

La rencontre, qui s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions périodiques avec les présidents des chambres de wilaya et les représentants des professionnels, a permis au président de la Chambre de soulever les préoccupations de la Chambre et les propositions axées sur le développement de l'activité de la pêche à Oran, à travers le traitement de la question de gestion des ports de pêche et de l'impérative séparation physique entre les bateaux de pêche et les bateaux de plaisance, outre le dossier de la protection sociale au profit des professionnels ainsi que celui de la retraite et de la formation, selon la même source. Dans ce cadre, le ministre a souligné que le secteur s'engage à mettre pleinement en œuvre les instructions du Président de la République visant à améliorer les conditions socioprofessionnelles des pêcheurs, en coordination avec les différents secteurs partenaires, en vue de réaliser les ODD dans la filière de la pêche. Par ailleurs, M. Badani a rappelé les mesures incitatives prises récemment par le secteur en faveur des pêcheurs, notamment la décision d'autoriser l'importation de moteurs de navires de moins de cinq ans, prévue dans la loi de finances 2024, à même de résoudre les problèmes de nombre de pêcheurs et armateurs de navires, compte tenu des nombreuses pannes mécaniques touchant particulièrement les anciens bateaux, outre l'autorisation de l'importation de navires de moins de cinq ans destinés à la pêche en haute mer.

S. N.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

15 morts depuis le début d'octobre

LE TERRORISME routier se poursuit malgré les nombreux efforts menés au cours de ces dernières années pour stopper cette hécatombe. Les accidents de la route ont fait 15 morts et un millier de blessés depuis le début du mois d'octobre à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile. Au vu de toutes ces vies fauchées sur les routes, la direction générale de la protection civile indique, dans un communiqué,que pour éviter les accidents, il est recommandé de prendre le départ quelques minutes plus tôt.

Cela donne suffisamment de temps pour faire face à tout embouteillage ou à des conditions imprévues sur la route, ce qui réduit le stress et aide à une conduite au volant avec concentration et calme. Les mêmes services conseillent d'éviter la précipitation et la pression psychologique, ce qui diminue les risques de commettre des erreurs et renforce ainsi la sécurité du conducteur et celle des autres usagers de la route. A noter que durant les huit premiers mois de l'année en cours, les services de la Gendarmerie nationale ont recensé, au niveau de leurs territoires de compétence, 2082 morts et 8821 blessés dans 5191 accidents de la route enregistrés. Le représentant du département de la sécurité routière au Commandement de la Gendarmerie nationale (GN), le Commandant Djamel Grini, qui intervenait lors du forum du quotidien «Echaab», a fait savoir que le facteur humain demeurait «la principale cause de ces accidents», en raison du non-respect du code de la route, précisant que les conducteurs sont à l'origine de 5050 accidents contre 528 provoqués par les piétons.

Dans la catégorie des véhicules, le bilan fait état de l'implication de 2544 véhicules de transport de marchandises et de voyageurs dont les conducteurs ont provoqué 1150 accidents ayant fait 1390 victimes dont 354 cas de décès, précise le même responsable. Le représentant de la Direction générale de la Protection civile (DGPC), Arezki Nait Braham, a relevé que les services de la Protection civile avaient recensé, durant la même période, 1513 décès survenus sur les lieux des accidents ainsi que plus de 62 000 blessés», appelant les citoyens à «la prudence, notamment durant les intempéries, à suivre la situation météorologique et à ne pas s'aventurer près des oueds en cas de mauvais temps».

De son côté, le représentant de la Cellule de l'information et de la communication de la Sûreté d'Alger, l'Officier de police, Mehdi El Aichaoui, a précisé que «la sensibilisation est un maillon important dans l'activité des services de sécurité, avec l'organisation de 25 campagnes au sein des écoles depuis la rentrée scolaire, outre la mise en place d'un plan sécuritaire des espaces publics».

Lynda L.

UNE ANNÉE D'AGRESSION SIONISTE ET DE MASSACRE

Abou Obeïda : «Gaza, la forteresse de la résistance»

Il y a un an, l'écho de l'opération déclenchée par les Brigades Al-Qassam, baptisée déluge d'Al-Aqsa, résonnait à travers le monde, marquant le début d'une nouvelle forme de lutte et de stratégie militaire. Ce premier anniversaire est l'occasion pour Abou Obeïda, porte-parole des Brigades, de se porter témoin d'une lutte qui, certes, s'est intensifiée mais qui s'inscrit aussi dans la continuité d'un combat mené avec bravoure et résilience. Face à un ennemi qu'il n'hésite pas à qualifier de tyran, il affirme sans détour que leur choix est de « continuer dans une longue bataille d'usure ».



Dans un discours émouvant, Abou Obeida a rappelé avec fierté que Gaza demeure une forteresse de résistance, capable de tenir tête à une occupation qui semble toujours plus déterminée. S'exprimant depuis cette enclave assiégée, il souligne qu'un an s'est écoulé depuis l'opération de commando la plus efficace de ces dernières décennies, qui a permis d'infliger un coup sévère à l'ennemi. Ce témoignage de force et de persévérance s'inscrit, selon lui, dans un contexte où les menaces contre le sanctuaire d'Al-Aqsa atteignaient un niveau sans précédent.

Au fil des mois, les événements se sont précipités. La colère de la résistance est née non seulement de l'agression contre le troisième lieu saint de l'islam, mais aussi de la colonisation incessante qui, jour après jour, ronge les fondements de l'identité palestinienne. « Malgré des temps d'abandon, de trahison par certains régimes voisins, et des frappes de la puissance occupante, le peuple palestinien a continué à faire preuve d'un courage légendaire », a-t-il ajouté.

Les mots d'Abou Obeïda sont porteurs d'un message clair, la lutte ne se limite pas à une dimension locale. « Des fronts enflammés » de l'échelon arabe, notamment le Liban, le Yémen et l'Irak, apportent soutien et solidarité, intensifiant ainsi la pression sur l'ennemi. Les manifestations militaires et politiques à travers le monde musulman témoignent d'un soutien indéfectible, objectifs partagés au sein d'une même lutte contre l'injustice.

Les déclarations d'Abou Obeida dressent un tableau où les pertes subies par l'entité sioniste sont illustrées par des chiffres indéniables : des milliers de soldats ennemis abattus, des centaines de véhicules militaires hors service. La bataille d'usure, à laquelle Hamas fait face, est non seulement une question de stratégie militaire, mais aussi un profond lâchement des nations qui n'arrivent pas à soutenir le peuple palestinien.

Loin des ressources infinies de l'occupant, le Hamas semble encore capable de riposter. La salve de roquettes lancée hier sur la capitale de l'entité sioniste, le jour de l'anniversaire de l'opération Déluge d'Al-Aqsa, illustre parfaitement la volonté de continuer ce combat. En dépit des bombardements incessants et de la dévastation, les brigades affirment que leur force militaire demeure intacte, prête à réagir en réponse à chaque attaque.

Les annonces du ministre de la Défense sioniste, promettant de « vaincre les ennemis d'Israël », témoignent de la vulnérabilité d'une entité face à une résistance qui ne plie pas. Abou Obeida, dans son discours, ne laisse pas de place au doute : la détermination du peuple palestinien, sa résilience à travers les souffrances et les pertes, n'est pas un simple élan de bravoure, mais le résultat d'un choix de vie et de liberté.

Au fil de ce récit, il est indéniablement clair que la résistance palestinienne, malgré les défis colossaux, continue de se battre, de se relever, et surtout, de revendiquer son droit à l'existence. La résistance est un acte de courage, une affirmation de l'identité face à l'oppression. Le défi face à l'ennemi ne fait que renforcer leur conviction de lutter pour ce qui leur appartient.

Mohamed M.

Israël mène une opération de liquidation contre les journalistes

CES TITRES visent à capturer l'essence de la tragédie et de la lutte des journalistes dans ce contexte difficile, tout en mettant en lumière les enjeux majeurs du conflit.

Depuis une année, la bande de Gaza subit le poids accablant d'une lâche machine de guerre israélienne. En ce laps de temps, l'occupation sioniste a entrepris de faire taire la voix palestinienne et d'éteindre le récit qui défend les droits et les souffrances de ce peuple. En ciblant délibérément les journalistes, en assassinant des reporters et leurs familles, et en pulvérisant des bureaux de presse, Israël cherche à faire taire la vérité.

D'après le Syndicat des journalistes palestiniens, la guerre israélienne a coûté la vie à 167 journalistes au cours de cette seule année, un chiffre qui dépasse même celui des journalistes perdus lors des grandes guerres mondiales. Depuis le début de l'agression génocidaire le 7 octobre 2023, une campagne d'assassinats sans précédent a été lancée contre les professionnels des médias. Des missiles israéliens ont anéanti des vies et détruit les sièges de nombreux organismes de presse. Le résultat : des centaines de journalistes palestiniens ont été forcés de fuir leurs foyers, certains ayant perdu des membres de leur famille dans les attaques.

Un rapport alarmant, compilé par le Syndicat des journalistes, révèle qu'entre octobre 2023 et octobre 2024, près de 1 600 infractions graves ont été recensées à l'encontre des journalistes palestiniens. 124 journalistes ont été arrêtés, dont 50 sont toujours détenus inanimés dans des geôles israéliennes, et 514 membres de leurs familles ont également été tués. Dans ce climat d'oppression, les journalistes de Gaza sont devenus les yeux et les oreilles du monde, tentant de capturer la vérité sur les atrocités commises contre des civils tout en étant privés de l'accès des médias étrangers.

L'expérience d'Abdul Hadi Okal, correspondant de « Al-Hayat Al-Jadeeda » et de « Voice of Palestine » dans le nord de Gaza, illustre tragiquement la réalité sur le terrain. « Les conditions de travail sont terribles », explique-t-il, dépeignant un tableau où la fusillade est omniprésente, tandis que des bâtiments s'effondrent sous les bombardements. Pour Okal, il est indéniable que la cible des attaques ne sont pas seulement les civils mais aussi les journalistes, qui se voient pris en étau entre un génocide manifeste et le devoir d'information.

L'angoisse pour le sort de leurs familles est un poids supplémentaire que ces reporters portent. Okal raconte avec une émotion palpable sa lutte pour subvenir aux besoins de ses sept enfants en pleine famine. Les cris de sa petite fille réclamant du pain lui sont insupportables, le plongeant dans une douleur mentale due à son incapacité à répondre à cette demande élémentaire.

Sami Abu Salem, correspondant de l'agence « Wafa », ajoute à ce tableau déjà tragique qu'à chaque instant, les journalistes de Gaza vivent dans la crainte de perdre la vie ou d'être blessés. Les conditions de couverture médiatique sont si précaires qu'ils doivent faire face à des coupures de communication qui entravent l'information cruciale qu'ils s'efforcent de transmettre.

Les statistiques du Syndicat des journalistes palestiniens révèlent que depuis le 7 octobre 2023, 16 journalistes ont été enlevés pendant cette période, certains tels que Nidal Al-Wahidi et Haitham Abdel Wahed ont disparu sans que l'on sache quoi que ce soit sur leur sort.

Nasser Abu Bakr, président du Syndicat des journalistes, condamne cette situation alarmante : « Ce qui se passe à Gaza constitue une guerre totale contre les journalistes. En exterminant ces voix, l'occupation tente de se rendre invisible. Elle cherche à pallier au récit des crimes qu'elle commet». Israël semble mener une guerre contre la vérité même. Tous les sièges de presse et institutions médiatiques de Gaza ont été détruits, avec 73 installations bombardées, y compris des chaînes de télévision, des journaux et d'autres vecteurs d'information. Alors que les premiers jours de cette agression meurtrière ont vu des bombardements de structures abritant des bureaux de presse, la communauté internationale demeure en grande partie silencieuse et/ou complice. Dans ce combat existentiel pour la survie et la vérité, les journalistes de Gaza font face à un défi monumental ; subsister et rapporter la réalité brutale de leur peuple dans un monde qui semble tourner le dos à leur souffrance.

M.M.

PROVOCATION CHIMIQUE

Moscou dénonce un plan ukrainien avec le soutien américain

Le ministère russe de la Défense a accusé hier l'Ukraine de préparer, avec le soutien des États-Unis, une mise en scène impliquant de fausses preuves d'utilisation de substances toxiques, dans le but de discréditer la Russie sur la scène internationale. Lors d'une conférence de presse, le ministère russe de la Défense a annoncé être informé de la préparation par l'Ukraine, soutenue par les États-Unis, d'une provocation liée à l'utilisation de substances chimiques et toxiques.



Selon ces accusations, portées par le chef des troupes de défense NBC russes, le général Kirillov, Kiev a l'intention de manipuler la communauté internationale en présentant de «fausses preuves» de l'utilisation présumée de substances toxiques par la Russie. Le général Kirillov a déclaré que ces «preuves» seraient présentées lors de la 107e session du Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), prévue ce 8 octobre 2024.

L'objectif serait de discréditer la Russie au niveau international et de faire pression pour que les représentants russes soient exclus des instances dirigeantes de l'OIAC. Selon lui, les États-Unis jouent un rôle clé dans ce plan, comme en témoigne la déclaration de leur représentante à l'OIAC, Nicole Champaign. Celle-ci aurait affirmé que Washington envisage de demander des sanctions contre la Russie lors de la prochaine conférence des États membres de l'OIAC en novembre.

Le général russe a rappelé que l'Ukraine a déjà enfreint la Convention sur l'interdiction des armes chimiques à plusieurs reprises. Depuis le début du conflit, plus de 400 cas d'utilisation de produits chimiques anti émeutes et de substances toxiques, dont la chloropicrine et le Bi-Z, ont été documentés par les autorités russes. Ces substances ont été déployées dans le Donbass, notamment à Donetsk et Gorlovka, causant des victimes parmi les civils.

En juin 2024, un laboratoire clandestin dédié à la production de substances chimiques a été découvert à Avdeïevka, ville de la République populaire de Donetsk libérée en février dernier, prouvant que l'Ukraine se livre à la production de substances chimiques à des fins militaires. Le ministère de la Défense a aussi révélé que des composés de thallium avaient été utilisés lors d'actes de sabotage ciblant des personnalités russes. Le 11 août 2024 à Soudja, dans la région de Koursk, des militaires ukrainiens ont été vus utilisant des bombes au chlore, qui ont blessé plus de 20 personnes.

Il est à souligner que Moscou accuse Kiev de détourner l'attention de ses propres violations en matière d'armes chimiques. L'Ukraine aurait assoupli sa législation sur le contrôle des produits chimiques et, en septembre 2024, reçu plus de 160 tonnes de triéthanolamine, une substance chimique utilisée dans la fabrication d'armes sans que cela ne soit signalé dans les rapports officiels soumis à l'OIAC.

La Russie, qui a officiellement détruit ses stocks d'armes chimiques en 2017 sous supervision internationale, craint que ce type de provocations ne devienne récurrent, comme cela a déjà été observé dans d'autres conflits, notamment en Syrie.

R.I.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Trump et Harris sur le front des invectives

LA DATE du 5 novembre approche et les invectives se poursuivent dans la campagne présidentielle américaine. Hier, Donald Trump et Kamala Harris ont ainsi été une nouvelle fois très offensifs vis-à-vis de leur adversaire.

Invitée du très populaire podcast Call Her Daddy, à l'audience largement féminine, la vice-présidente démocrate a insisté sur un des sujets majeurs de la campagne ; l'avortement. Elle a ainsi pointé les « mensonges » de Donald Trump, qui l'a accusée d'être en faveur de l'« exécution de bébés » au huitième ou neuvième mois de grossesse. « C'est scandaleusement inexact et insultant que de faire croire que ça se passe, que des femmes font ça. Cet homme est plein de mensonges », a-t-elle martelé. Alors que le candidat républicain a tenté à plusieurs reprises de se poser en « protecteur » des femmes durant sa campagne, Kamala Harris a rappelé qu'il « s'agit du même qui a dit que les femmes devaient être punies pour avoir avorté ».

Ce podcast marquait la première étape d'un marathon médiatique qui doit amener Kamala Harris à s'exprimer tout au long de la semaine dans diverses émissions, notamment The Howard Stern Show ou The Late Show with Stephen Colbert, considérées comme étant généralement favorables à sa campagne.

De son côté, Donald Trump s'est rendu pour la quatrième fois dans le Wisconsin, un des Etats-clé, pour un meeting dans la petite ville de Juneau, où il a déroulé ses habituels thèmes de campagne, du contrôle de l'immigration à la réduction de l'inflation en passant par la fiscalité, et accusant une nouvelle fois sa rivale de vouloir mener une politique « communiste ».

Mais l'ex-président est allé plus loin, jugeant Kamala Harris « grossièrement incompétente », prenant pour exemple l'absence de réponse fédérale, selon lui, pour venir en aide aux populations du sud-est des Etats-Unis durement touchées par l'ouragan Hélène. Donald Trump avait perdu le Wisconsin en 2020 face à Joe Biden. Avant-hier, il y était pour la quatrième fois en huit jours, au lendemain d'un retour triomphal à Butler où il avait réchappé de peu à une tentative d'assassinat le 13 juillet. Par ailleurs, les sondages d'opinion donnent les deux candidats au coude-à-coude, ce qui alimente une course effrénée pour tenter de convaincre dans les sept Etats dits « clés » qui décideront de l'issue du scrutin. Ainsi du Michigan à l'Arizona en passant par le Nevada, le Wisconsin, la Pennsylvanie, la Géorgie et la Caroline du Nord, la victoire devrait se jouer à quelques dizaines de milliers de voix près. Et sur le terrain, Kamala Harris va bientôt pouvoir compter sur un appui de poids en la personne de Barack Obama. Toujours très populaire, l'ancien président va se rendre dans plusieurs Etats clés d'ici le scrutin, à commencer jeudi prochain par Pittsburgh, bastion industriel de la Pennsylvanie, État plus que jamais essentiel pour cette élection.

CONFLIT AU SOUDAN

L'UNICEF appelle à la protection des enfants

LE REPRÉSENTANT du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) au Soudan, Sheldon Yett, a déploré la mort d'au moins 13 enfants dans de nouvelles attaques survenues dans l'Etat soudanais du Darfour, et souligné que les enfants "devraient être en sécurité partout". "Les attaques contre les enfants sont inacceptables. Les enfants n'ont aucun rôle à jouer dans les guerres ou les conflits civils, mais ce sont eux qui souffrent le plus de la poursuite du conflit au Soudan", a déclaré Sheldon Yett, avant de poursuivre : "Les enfants devraient être en sécurité partout, dans leurs maisons, dans leurs quartiers et dans les rues". "Alors que le conflit se poursuit sans relâche, nous craignons que ce schéma horrible ne persiste", a encore dit Sheldon Yett. Et de poursuivre : "Des milliers d'enfants et de familles sont piégés dans des zones touchées par la violence, l'insécurité et le manque de protection. La poursuite de la violence et le mépris de la sécurité et des droits des enfants doivent cesser". L'UNICEF appelle une fois de plus toutes les parties au conflit à "respecter leurs obligations en vertu du droit humanitaire international et à assurer la protection des enfants". Au moins 13 enfants auraient été tués et 4 autres blessés par des frappes aériennes à Al Kuma, dans l'État du Darfour-Nord au Soudan, vendredi. Les enfants tués étaient âgés de 6 à 17 ans, rappelle-t-on. Depuis le début du conflit, à la mi-avril 2023, qui oppose l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR), plus de 150 écoles et hôpitaux ont été attaqués. Des centres de santé, des points d'eau et des marchés ont été endommagés ou détruits, a-t-on fait savoir.

R.I.

CAMPAGNE D'OCTOBRE ROSE À EL BAYADH

Sensibiliser pour mieux prévenir

SOUS LE SLOGAN « Protège-toi par le dépistage précoce », une campagne de sensibilisation sur la prévention contre les cancers du sein et du col de l'utérus a débuté avant-hier, à l'Etablissement public hospitalier Chahid Kadi Mohamed de Bougtob, à l'occasion de la manifestation Octobre rose, a fait savoir, cet établissement hospitalier.
Dans ce sens, Houbad Moulay, directeur de l'hôpital, a expliqué que cette campagne de sensibilisation, lancée sous le slogan, en question, devant se poursuivre une semaine durant, vise à faire connaitre, par de spécialistes, ces deux pathologies lourdes et leurs dangers, ainsi que le mode de leur dépistage précoce ».
Il a également souligné que des examens de dépistage précoce de ces deux maladies figurent au programme mis sur pieds par les initiateurs de cette action de prévention, qui est aussi marquée par la distribution de dépliants.
Par ailleurs, des sorties sur le terrain sont prévues, au courant de la semaine prochaine, devant cibler les populations nomades et des zones enclavées des communes d'El-Kheiter et de Tousmouline, dans la daïra de Bougtob.
Il est à souligner que la campagne est organisée également au niveau des établissements de santé de la wilaya d'El-Bayadh.
L'Unité de lutte contre les maladies oncologiques de la wilaya d'El-Bayadh a, de son côté, mis sur pied un programme devant s'étaler sur un mois, à la faveur duquel des examens médicaux seront assurés pour le dépistage précoce du cancer, a noté la même source.

R. R

EL MEGHAÏER

Compagne de nettoiement du stade communal

DANS LE CADRE des préparatifs de la nouvelle saison sportive 2024/2025, une campagne d'entretien et de nettoiement du stade communal 20 août de la wilaya d'El-Meghaïer a été organisée. C'est ce qu'a indiqué avant-hier, la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS).
Menée par les agents des secteurs de la DJS, des Travaux publics, de la commune et des membres du Nadi Sportif d'El-Meghaïer, l'opération a porté sur le ramassage des déchets et détritus à l'intérieur et à l'extérieur de cette structure sportive, à la satisfaction des athlètes et du public, a indiqué le DJS, Lazhar Bekka.
Intervenant à la suite de l'achèvement des travaux de réhabilitation qu'a connus ce stade, cette campagne devra permettre aux équipes évoluant dans la région, dont le Chabab Djamaa, qui a accédé en division inter-ligues, la formation de Tigdidine évoluant dans le même palier et le Wifak d'El-Meghaïer, seconde division régionale, d'entamer la saison sportive dans de bonnes conditions.
Le wali d'El-Meghaïer, Laâradj Nehila, a saisi l'opportunité pour instruire les responsables concernés de reconduire cette action de réhabilitation aux autres structures sportives de la wilaya. **R. R.**

SECTEUR ÉDUCATIF À OUARGLA

Une série d'opération pour améliorer les conditions

La daïra de N'goussa, située à 30 km au nord de la wilaya de Ouargla, a bénéficié d'une série d'opérations de développement du secteur de l'éducation afin d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves, ont fait savoir, avant-hier, des services de la wilaya.



A ce titre, la même source a indiqué qu'il s'agit notamment de la réhabilitation de l'école primaire Moudjahid Moussa Chentir dans la localité de Ghars Boughoufala, où les travaux, qui ont nécessité un montant de 4 millions DA puisé du budget de la commune (BC-2024), atteignent un taux d'avancement de 70%.
Une enveloppe de 5 millions DA a été allouée, dans le cadre du même budget, pour la restauration de l'école primaire Chahid Abdelkader Djendouci, située au niveau de la localité de Debbiche, ont ajouté les services de la wilaya, signalant que cette opération a enregistré un taux d'avancement d'environ 55%.
En entour, les mêmes services ont précisé que ce programme de développement comprend également la réalisation d'un collège d'enseignement moyen (CEM) pour un montant de 197 millions DA, et ce, sur une assiette foncière d'une superficie de plus d'un hectare à El-Bour.
Réalisé à 94%, cet établissement d'enseignement moyen est composé d'un bloc pédagogique, une aile administrative, une cantine scolaire de 200 repas/j, un stade et quatre logements de fonction.
Dans le même sillage, les travaux de réalisation d'un groupement scolaire « type B » à El-Kom ont atteint un taux de 45%.
Doté d'une enveloppe de plus de 39 millions DA, ce projet qui a été mis en chantier en février dernier, devra englober diverses installations, dont six classes, une salle d'informatique et une cantine scolaire de 200 repas/j, a souligné » la même source.
Le secteur de l'éducation à N'goussa a, par ailleurs, bénéficié, pour l'exercice 2025, de la réalisation d'un CEM, sachant que l'étude technique relative à ce projet est en voie d'achèvement, a relevé la même source.
En outre, plusieurs autres suggestions ont été faites quant à la réalisation de nouvelles classes d'extension, en vue de répondre aux besoins de certains établissements éducatifs de cette collectivité locale.

R. R.

FORMATION PROFESSIONNELLE À GHARDAÏA

Coopération pour renforcer l'apprentissage

POUR RENFORCER les opportunités de formation par apprentissage, neuf conventions de coopération ont été conclues avec des entreprises économiques et des organismes à caractère administratif et social, dans la wilaya de Ghardaïa. C'est ce qu'ont fait savoir, hier, des responsables du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).
A ce titre, Messaoud Bouhada, chef du service de suivi de la Formation à la DFEP, a indiqué que ces conventions concernent divers domaines, tels que l'électricité, le gaz, l'industrie et les mines, la protection de l'environnement, les échanges touristiques, la promotion de la jeunesse, l'emploi et la communication. Il a en outre souligné que ces signatures prévoient l'accueil des stagiaires en mode apprentissage au niveau de ces entreprises et institutions pour bénéficier de l'expérience professionnelle requise dans le domaine, ce qui contribue à renforcer les relations dans divers domaines entre le secteur de la formation et l'environnement économique, et permet aussi la création de nouveaux postes d'emploi pour les stagiaires.
Dans le même contexte et au titre de la coopération entre les secteurs, des conventions de coopération ont été également signées avec les secteurs de la formation professionnelle des wilayas de Bordj Bou Arreridj et de Boumerdès, a fait savoir le même responsable.
En prévision de la nouvelle rentrée de la formation, la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Ghardaia a lancé une caravane d'information et de sensibilisation, qui sillonnera plusieurs groupements urbains à travers les communes de Ghardaïa, Daya Ben Dahoua et Metlili, en sus de l'organisation d'une semaine ouverte sur le secteur, qui vise à mieux informer le public sur les opportunités de formation disponibles dans diverses spécialités. **R.R**

12E FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE – FIOFA

« Barbès, Little Algérie », projeté pour la première fois

La salle de la Cinémathèque, au centre-ville d'Oran, a projeté cette semaine et pour la première fois, le film de Barbès, Little Algérie, une ode sur l'immigration du réalisateur franco-algérien, Hassan Guerrar, a l'occasion du 12e festival du film arabe qui se déroule dans la capitale de l'ouest.



Ce film, qui résume la tragédie des Algériens de l'autre côté de la Méditerranée, représente une dédicace aux détenteurs de la double nationalité. Grandement apprécié par les cinéphiles, ce long-métrage plonge le téléspectateur dans l'univers vibrant et multiculturel de l'un des quartiers les plus emblématique de Paris.

Le film raconte l'histoire de Malik, un quadragénaire célibataire, connu sous le nom de Fianso, enfant indésirable et est le troisième et le plus jeune de trois frères algériens.

Il décide d'emménager à Montmartre en France. Ses liens avec ses frères sont rompus, et Malik devient un expatrié algérien typique, qui a été contraint par les circonstances d'habiter le quartier de Barbes et ses ruelles. La vie devient de plus en plus difficile avec l'arrivée du virus Corona.

Le quartier de Barbas illustre l'atmosphère unique de l'étranger qui a quitté son pays, vivant en exil contre sa propre volonté. C'est aussi l'image de ce mélange linguistique loin de l'accent parisien.

Il accueillera bientôt chez lui son neveu Ryiad, fraîchement arrivé d'Algérie. Ensemble, ils découvrent Barbès, le quartier à forte concentration de la communauté algérienne, ce qui va permettre à Malik de retrouver ses racines, de renouer avec ses origines et de redécouvrir une partie de lui-même qu'il pensait perdue.

Partagé entre l'envie de rester ou de retourner en Algérie, le jeune homme Malik poursuit ses études, mais finit par être poignardé au couteau par des expatriés à Paris qui pratiquent toutes sortes de contrebande pour gagner leur vie.

Dans ce véritable voyage qui touche à des thèmes universels tels que l'identité, l'héritage et les liens familiaux, le producteur Hassan Guerrar retrace la vie des expatriés algériens et même africains, dans un scénario écrit par l'écrivaine française d'origine libanaise nommée au César 2022, Audrey Diwan, le scénariste français Rachid Benzine, le scénariste et le réalisateur français Peter Dourountzis.

Une vie pleine de contradictions, entre amour et violence, vie décente, travail acharné pour gagner sa vie, et même solidarité dans une association ecclésiale, faux et usage de faux, contrebande, vol et affrontements fréquents qui décorent la ville.

Le personnage de Malik a été incarné par le rappeur et acteur d'origine algérienne Sofiane Zermani.

L'acteur-réalisateur et producteur algérien Khaled Benaissa, qui a joué dans le film, a déclaré que l'expérience était particulière, notamment en termes de professionnalisme et de travail de précision, et que le tournage à Paris nécessite une organisation minutieuse et doit être soigneusement planifié. Il a ajouté que le tournage en compagnie du réalisateur Hassan Guerrar a été comme une bouffée d'air, une expérience riche sur le plan humanitaire et professionnel.

D'Oran, Brahim Mazi

PROJETÉE DANS LA CATÉGORIE DES DOCUMENTAIRE

Lyd la Palestinienne, une blessure à vif, une mémoire fracturée

LE DOCUMENTAIRE palestinien Lyd de Rami Younes et Sarah Ema Friedland, présenté au Festival International d'Oran du Film Arabe (FIOFA), est une immersion poignante dans l'histoire tourmentée de la ville de Lyd, en Palestine. Pendant 67 minutes, la ville, incarnée par la voix envoûtante de Maisa Abd Elhadi, guide les spectateurs à travers cinq mille ans de douleur, mêlant fiction et réalité.

Autrefois première capitale de la Palestine en 636, Lyd fut arrachée à ses habitants en 1948, avec la création de l'État d'Israël. Ce lieu historique est devenu Lod. En quelques jours, les forces d'occupation sioniste massacrèrent des centaines de Palestiniens, en particulier lors de l'attaque de la mosquée. Les 50 000 habitants furent exilés de force, laissant derrière eux non seulement leur terre, mais aussi leur identité. Ce film évoque cette double Nakba – celle de la terre perdue et celle d'une mémoire déchirée.

À travers des témoignages bouleversants, le film retrace les événements de 1948, lorsque les derniers Palestiniens furent témoins de l'horreur. Abou Youcif, alors âgé de 12 ans, raconte comment il revint chez lui après avoir traversé les lignes militaires, mais découvrit que sa maison était occupée par une famille israélienne. « Dans quel pays du monde peux-tu quitter ta maison deux jours et la retrouver prise sans recours légal ? » Cette question, marquée par une profonde injustice, le hanta jusqu'à la fin de ses jours, avant même que le film ne soit achevé.

Le documentaire explore également la crise identitaire des nouvelles générations palestiniennes. Une enseignante palestinienne chrétienne raconte en larmes la « deuxième Nakba », soulignant que les jeunes ignorent souvent leur propre histoire. Lors d'un atelier, seuls trois enfants sur dix se disaient Palestiniens. Certains croyaient même que la Palestine était en Arabie Saoudite ou en Égypte. Cette perte de repères bouleverse ceux qui, comme cette enseignante, voient leur culture effacée.

Aujourd'hui, Lyd est une ville habitée en majorité par des colons, avec une minorité palestinienne vivant sous le poids d'un racisme omniprésent. Les vestiges de son passé glorieux ont presque tous été effacés par les constructions de nouvelles colonnies. Il ne reste que quelques murs et une mosquée, seuls témoins du massacre.

Le film alterne entre la réalité documentaire et une fiction spéculative, imaginant une autre version de Lyd. À travers des images d'archives et des séquences d'animation, il montre une ville fracturée : une Lyd occupée et une Lyd libre. Dans ce futur imaginé, les personnages, libérés du traumatisme de l'occupation, évoluent dans une ville où le passé n'a pas été effacé. Cette double vision soulève la question de l'avenir des habitants : quel futur leur est destiné ? Ces enfants se souviendront-ils de leurs ancêtres dans cinquante ans, ou seront-ils à jamais perdus dans l'oubli de l'occupation ?

A.B.

CONTES POPULAIRES

Le conteur Seddik Mahi se lance dans l'écriture d'un nouveau recueil sur les héros de la révolution

LE NARRATEUR algérien Seddik Mahi s'est lancé dernièrement dans l'écriture d'un nouveau recueil de contes populaires retraçant le parcours héroïque de figures emblématiques de la résistance et de la révolution de libération nationale à l'image de l'Emir Abdelkader, Ahmed Zabana et Hassiba Ben Bouali en vue de «mettre en lumière leurs exploits et hauts-faits ainsi que leur contribution à la libération du pays».

Dans une déclaration en marge de sa participation à l'atelier «raconte-moi ton héros» organisé dans le cadre du Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA), teu récemment à Riadh El Fath à Alger, Seddik Mahi a affirmé s'être lancé dernièrement dans la présentation de son nouveau spectacle «Zabana». Ce travail, a-t-il dit, est «le premier d'un recueil de contes en cours d'écriture, dédié à plusieurs figures et personnalités ayant marqué l'histoire de l'Algérie à l'instar de la chahida Hassiba Ben Bouali et de l'Emir Abdelkader».

Le conteur a fait savoir qu'il préparait un nouveau conte populaire sur l'érudit soufi Choaib Abou Madyane El Ansari El Andaloussi dit «Sidi Boumediene El Ghaout» et son voyage en Palestine avec ses disciples algériens pour participer à la libération d'El Qods sous l'emprise des Croisés.

Pour Seddik Mahi, le chahid Ahmed Zahana dit «Zabana» est un exemple à suivre dans son patriotisme, son courage et son combat pour l'indépendance.

Il a souligné que l'écriture sur ce chahid avait nécessité «de nombreuses lectures de textes, de recherches et de chroniques, afin de conférer une plus grande crédibilité à l'œuvre», l'objectif étant, a-t-il dit, «de trouver de l'inspiration pour des idées d'éclairage sur la scène narrative souhaitée de manière à ce que l'histoire soit à même de stimuler l'imagination et d'inciter les récepteurs à voyager à travers ses chapitres, avec tout le plaisir qu'elle procure au moment de l'écouter et de la lire dans la langue arabe dialectale (dardja) capable de transmettre le message avec aisance et fluidité».

Pour lui, le conteur ou le narrateur (Goual) «ne peut pas prendre la place de l'historien, mais il s'appuie sur des livres, des recherches, des enregistrements et sa profonde connaissance des lieux et de leurs caractéristiques géographique et climatique pour tisser avec ses propres mots des histoires à raconter dans des cercles afin de transmettre la morale de ces contes aux générations, et contribuer ainsi à la préservation de la Mémoire nationale». Mahi a également fait savoir qu'il voudrait mettre son expérience de conteur «au service de la Mémoire nationale, notamment à la veille du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er novembre», et «contribuer à maintenir la présence des figures révolutionnaires et des militants algériens dans l'imaginaire collectif des jeunes générations», soulignant à ce titre «le rôle informatif, éducatif et de sensibilisation du conteur». Né à Sidi Bel Abbès en 1960, Seddik Mahi, de son vrai nom Meslem Seddik, a déjà animé de nombreux spectacles et ateliers de formation en Algérie et à l'étranger.

R. C.

LIGUE 1 MOBILIS (3E JOURNÉE)

L'USMA nouveau leader, la JSK et l'USMK réagissent

L'USM Alger, vainqueur dimanche à domicile face au MC El-Bayadh (1-0), a pris les commandes au classement du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, alors que la JS Kabylie est allée surclasser le Paradou AC (3-0), en clôture de la 3e journée de la compétition.Les "Rouge et Noir" n'ont pas raté l'occasion d'aligner un deuxième succès de rang, qui leur permet de prendre les commandes.



Pourtant, tout a mal commencé pour l'USMA qui a raté un penalty par le Nigérian Wale Musa Alli (26e), arrêté par l'ancien gardien international Salhi. Ce n'était que partie remise, puisque Ghacha a réussi à trouver la faille (30e), offrant la première place à son équipe. De son côté, le MCEB de l'entraîneur Fouad Bouali, concède sa troisième défaite et reste scotché à la position de lanterne rouge.A Constantine, le champion sortant le MC Alger, a raté l'occasion de confirmer son succès décroché à Tizi-Ouzou face à la JSK (2-1), en se contentant du point du nul face au CSC (1-1). Aprèsplusieurs tentatives, le "Doyen" a ouvert le score en seconde période grâce à Naïdji (71e), avant que le rentrant Belhocini ne permette au CSC de remettre les pendules à l'heure d'une reprise de tête (83e). Quelques instants plus tard, ce même Belhocini a trouvé le poteau droit du portier algérois Moussaoui, complétement battu.Il s'agit du troisième nul de rang pour la formation constantinoise qui n'arrive à pas à amorcer son départ en championnat, alors qu'elle reste sur quatre succès de suite en Coupe de la Confédération africaine, qui lui ont permis de se qualifier pour la phase de groupes de l'épreuve. La JS Kabylie a bien réagi à Alger en dominant aisément le Paradou AC au stade du 20-août 1955 (3-0), parvenant ainsi à relever la tête après son revers subi dans son nouveau stade Hocine Aït-Ahmed face au MCA (1-2). Deux buts des nouvelles recrues Kanouté (20e) et Chekal (90e+2), et un autre du capitaine Boualia (79e), ont permis aux "Canaris" de redresser rapidement la barre, alors que la PAC chute sèchement pour la première fois depuis le début de l'exercice. Après deux nuls de rang, dont le dernier à domicile face au CR Belouizdad (0-0), l'USM Khenchela a signé sa première victoire, devant son public face au nouveau promu l'ES Mostaganem (2-0), grâce à un doublé du transfuge du CR Belouizdad Bakir (20e, 78e). L'ESM redescend de son nuage, après avoir réussi son retour parmi l'élite, en battant d'abord le MC Oran (2-1) avant d'aller accrocher le CSC à Mila (0-0).

SLIMANI RATE LA BALLE DE MATCH À BISKRA

Rien ne va plus chez le vice-champion d'Algérie le CR Belouizdad, qui aligne un troisième nul de suite, cette fois-ci du côté de la capitale des "Ziban" face à l'US Biskra (0-0).
L'actuel meilleur buteur historique de l'équipe nationale, Islam Slimani, de retour au CRB après onze ans d'exil en Europe, a raté un penalty dans le temps additionnel (90e+3), stoppé par le jeune portier biskri Mellala.L'attaque du Chabab reste muette, puisqu'elle n'a réussi à inscrire aucun but lors des trois matchs disputés jusque-là, en dépit des renforts offensifs réalisés lors du mercato estival.
En ouverture de cette 3e journée vendredi, l'Olympique Akbou, a réalisé une "remontada" à domicile face à la JS Saoura (2-1). Menée au score peu avant la pause sur un but signé Belmiloud (45e+1), la formation d'Akbou a puisé dans ses ressources pour refaire son retard, en égalisant d'abord sur un but contre son camp de Haddouche (85e), avant que l'attaquant Haroun ne délivre les siens dans le temps additionnel (90e+8). A Sétif, l'ESS a butté contre une courageuse équipe du NC Magra, qui a résisté tout au long de la partie, face aux assauts répétés des Sétifiens, pour repartir avec un point précieux (0-0).Le MC Oran a été tenu en échec à la maison dans le derby de l'Ouest face à l'ASO Chlef (0-0), échouant à se racheter après la défaite concédée en déplacement face à l'ES Mostaganem (2-1).Une contre-performance qui poussé la direction oranaise à se séparer à l'amiable avec l'entraîneur Youcef Bouzidi. L'ancien sélectionneur du Mali Eric Chelle est pressenti pour lui succéder. La 4e journée du championnat se jouera les vendredi 11 octobre et samedi 12 octobre, et sera marquée par l'affiche entre la JS Kabylie et le CS Constantine.

Olympique Akbou - JS Saoura	2-1
ES Sétif - NC Magra	0-0
MC Oran - ASO Chlef	0-0
Paradou AC - JS Kabylie	0-3
CS Constantine - MC Alger	1-1
USM Khenchela - ES Mostaganem	2-0
US Biskra - CR Belouizdad	0-0
USM Alger - MC El-Bayadh	1-0

Classement :	Pts	J
1). USM Alger	7	3
2). JS Kabylie	6	3
—). Olympique Akbou	6	3
4). USM Khenchela	5	3
—). MC Alger	5	3
—). ES Sétif	5	3
7). ES Mostaganem	4	3
—). MC Oran	4	3
—). Paradou AC	4	3
—). US Biskra	4	3
11). CS Constantine	3	3
—). CR Belouizdad	3	3
13). NC Magra	2	3
—). ASO Chlef	2	3
15). JS Saoura	1	3
16). MC El Bayadh	0	3

LE CAPITAINE DU MC EL BAYADH LANCE UN APPEL DE DÉTRESSE POUR AIDER LE CLUB

LES JOUEURS du MC El Bayadh, dont ceux de l'effectif de la saison passée, qui ne sont pas régularisés depuis huit mois, ont lancé un appel de détresse aux autorités locales pour venir au secours de leur club de Ligue 1 de football ''avant qu'il ne soit trop tard''.
" Nous les joueurs de la saison passée, ne sommes pas régularisés depuis huit mois, au moment où le club traverse une crise financière aigue qui risque de l'enfoncer davantage", a déclaré à la presse, le capitaine de cette équipe du Sud-ouest du pays, Belaid Kouar, à l'issue de la défaite face à l'USM Alger (1-0), dimanche soir à Alger, dans le cadre de la 3e journée du championnat.Et d'ajouter: " peut-être nous sommes la seule équipe de l'élite qui n'est accompagnée par aucun sponsor. Je lance un appel aux autorités locales pour venir en aide au club qui, car au train où vont les choses, il risque tout simplement de perdre sa place au premier palier", a-t-il ajouté.Au coup de sifflet final du match face à l'USMA, les joueurs du MCEB ont posé leurs maillots au rond central en signe de contestation contre leur situation financièredifficile. Cet état de fait est, d'ailleurs, pour quelque chose dans la préparation d'intersaison perturbée de l'équipe, qui a connu des changements à tous les niveaux, et qui ferme déjà la marche au tableau de la Ligue 1 avec un zéro pointé, après trois défaites en autant de rencontres, selon le même joueur."Il est vrai, nous avons mal démarré la compétition, mais je suis persuadé que nous sommes capables de redresser la situation, surtout que le championnat est encore long. Ce que nous demandons c'est de nous mettre dans de meilleurs dispositions, car au regard de la situation financière prévalant au MCEB, ce dernier est vraiment en danger", a conclu le défenseur central du "Mouloudia".

REPORT DU MATCH ES MOSTAGANEM-USM ALGER

LA DIRECTION de l'ES Mostaganem a annoncé, lundi, le report à "une date ultérieure" de la prochaine rencontre de son équipe face à l'USM Alger, initialement prévue pour samedi prochain, dans le cadre de la 4e journée du championnat de ligue 1 de football.Ce report est motivé par la convocation de plus de deux joueurs de l'effectif de l'USMA par les sélectionneurs de leurs pays respectifs à l'occasion de la fenêtre Fifa qui s'étale du 7 au 15 octobre en cours, selon la même source.
Le gardien de but usmiste, Oussama Benbot, et le latéral droit de la même équipe, Saadi Redouani, sont concernés par les deux matchs de la sélection algérienne contre le Togo (10 et 14 octobre) pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025).
Leur coéquipier et néo-milieu de terrain des Rouge et Noir, le Bolivien Adalid Terrazas, est lui aussi convoqué par l'entraineur de la sélection de son pays en vue des matchs internationaux au programme de la Bolivie au cours de cette trêve internationale.Ces convocations ont incité la direction de l'USMA, dont l'équipe occupe actuellement les commandes de la Ligue 1, à demander le report de son prochain match, conformément aux règlements en vigueur, souligne-t-on. Du coup, l'ESM sera dans l'obligation de rester inactive pendant deux semaines, et ce, avant de renouer avec la compétition officielle en rendant visite à l'ES Sétif au titre de la cinquième journée du championnat. Les "Hawata", qui retrouvent l'élite après 25 ans d'absence, ont démarré la saison par une victoire à domicile contre le MC Oran (2-1), avant d'enchainer un nul en déplacement face au CS Constantine (0-0) et une défaite sur le terrain de l'USM Khenchela (2-0), totalisant quatre points sur neuf possibles.

LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE POULES) TIRAGE AU SORT

Le MCA et le CRB fixés sur leurs adversaires

Le MC Alger et le CR Belouizdad, les deux représentants algériens en Ligue des champions africaine de football, ont hérité respectivement des groupes A et C, à l'issue du tirage au sort de la phase de poules effectué lundi au Caire en Egypte. Le MCA (champion d'Algérie en titre), qui signe son grand retour sur la scène continentale après quatre ans d'absence, a été versé dans le groupe A composé de TP Mazembe (RD Congo), Young Africans (Tanzanie) et Al-Hilal (Soudan).

De son côté, le CR Belouizdad, dont il s'agit de la cinquième qualification de rang en phase de poules (record national, NDLR), figure dans le groupe C aux côtés du détenteur du trophée, Al Ahly SC d'Egypte, Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et Orlando Pirates (Afrique du Sud). La premières journée de la phase de poules se jouera les 26 et 27 novembre prochain, alors que la deuxième journée est fixée les 6 et 8 décembre.

COMPOSITION DES GROUPES :

Groupe A : TP Mazembe (RD Congo), Young Africans (Tanzanie), Al-Hilal (Soudan), MC Alger (Algérie)

Groupe B : Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Raja Casablanca (Maroc), AS FAR (Maroc), AS Maniema Union (RD Congo)

Groupe C : Al-Ahly SC (Egypte), Stade Abidjan (Côte d'Ivoire), Orlando Pirates (Afrique du Sud), CR Belouizdad (Algérie)

Groupe D : Espérance Sportive de Tunis (Tunisie),Pyramids FC (Egypte), GD Sagrada Esperança (Angola), Djoliba AC de Bamako (Mai).



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (PHASE DE POULES)

L'USMA et le CS Constantine connaissent leurs adversaires

LE CS Constantine et l'USM Alger, représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football CAF), ont hérité respectivement des groupes A et C, selon le tirage au sort de la phase des poules de la Coupe de la Confédération de football, effectué lundi au Caire en Egypte.

Outre le CS Constantine, le groupe A comprend également le Club Sportif Sfaxien (Tunisie), Simba SC (Tanzanie) et Bravos do Maquis (Angola), alors que le groupe C ou figure l'USM Alger est composé des équipes de l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), ASC Jaraaf (Sénégal) et Orapa United (Botswana).

Le CS Constantine a validé son ticket pour la phase de poules en battant, dans les deux manches, les Ghanéens de Nsoatreman (aller : 2-0, retour : 1-0), grâce à un triplé signé l'attaquant Zakaria Benchaâ.L'USMA, vainqueur du trophée en 2023, exemptée du 1er tour préliminaire, a éliminé au tour suivant le Stade Tunisien. Battus à l'aller (1-0), les Algérois ont renversé la vapeur lors de la seconde manche en s'imposant (2-0).

La première journée de la phase de poules des deux épreuves se jouera les 26 et 27 novembre prochain, alors que la deuxième journée est fixée les 6 et 8 décembre.

Composition des quatre groupes :

Groupe A : CS Constantine (Algérie), le Club Sportif Sfaxien (Tunisie), Simba SC (Tanzanie), Bravos do Maquis (Angola).

Groupe B : RS Berkane (Maroc), Stade Malien (Mali), Stellenbosch FC (Afrique du Sud), CD Lunda Sul (Angola)

Groupe C : USM Alger (Algérie), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), ASC Jaraaf (Sénégal), Grapa United (Botswana)

Groupe D : Zamalek (Egypte), Al-Masry (Egypte), Enyimba (Nigeria), Black Bulls (Mozambique)

LIGUE 2

Le WA Mostaganem insiste pour revenir au stade Mohamed-Bensaïd dès la prochaine journée

LA DIRECTION du WA Mostaganem a sollicité, dimanche, les autorités locales pour "achever dans les plus brefs délais" les travaux engagés au stade Mohamed-Bensaïd pour permettre à son équipe
d'y recevoir ses adversaires, dès la prochaine journée du championnat de Ligue 2 de football (Gr. Centre-ouest).Dans un communiqué, la direction du WAM a souhaité "une levée imminente" des réserves formulées par la commission spécialisée de la Ligue nationale de football sur le stade en question, afin d'y accueillir la JSM Tiaret, son prochain adversaire dans le cadre de la 4e journée, un rendez-vous prévu pour vendredi au stade 24-février 1956 à Sidi Bel-Abbes.La même source a estimé que le fait d'avoir enchainé trois rencontres en déplacement lors des trois premières journées du championnat "a influé négativement" sur son équipe, aussi bien sur le plan technique que financier.

Le stade Mohamed-Bensaïd a accueilli un seul match, cette saison, à savoir celui de l'autre club de la ville, l'ES Mostaganem face au MC Oran, lors de la 2e journée du championnat de Ligue 1. Cela a été rendu possible vu que la partie en question s'était jouée à huis clos.Le WAM pointe à la dixième place au classement de son championnat, avec 4 points obtenus d'une victoire contre un nul et une défaite. Son prochain adversaire, lui, partage la première place avec le MCB Oued Sly, l'ASM Oran et l'ES Ben Aknoun avec 7 unités chacun.

CAN U17 (ELIM./ZONE UNAF)

Les cadets algériens en stage à Blida

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 17 ans (U17) a entamé dimanche un stage de préparation qui se poursuit jusqu'au 9 octobre dans la wilaya de Blida, en prévision des éliminatoires
de la zone UNAF (Union Nord-Africaine de Football), qualificatives pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de la catégorie, indique la Fédération algérienne (FAF).Une première séance d'entraînement, légère et axée sur la remise en condition, s'est déroulée en fin d'après-midi de la journée de dimanche en présence de l'ensemble des joueurs.

La sélection algérienne (U17) affrontera son homologue tunisienne, le 11 novembre prochain, en ouverture du tournoi avant de croiser le fer avec l'Egypte, le 14 novembre, puis la Libye le 17 et terminer face au Maroc, le 23 du même mois.

Pour rappel, la compétition se déroulera du 9 au 24 novembre sous la forme d'un mini-championnat, le premier et le deuxième se qualifient à la phase finale de la CAN 2025 qui se déroulera dans un pays qui sera désigné prochainement par la CAF

FUTSAL/MONDIAL 2024

Le Brésil domine l'Argentine (2-1) et remporte le titre

LE BRÉSIL a remporté son sixième titre mondial de futsal, le premier depuis 12 ans, en battant l'Argentine (2-1) dimanche en finale à Tachkent, en Ouzbékistan.La Seleçao, en tête du classement Fifa, a maîtrisé la partie face à l'Argentine, cinquième mondiale, qui avait battu la France en demi-finale (3-2).

Les Brésiliens n'avaient plus gagné de titre mondial depuis 2012. Les Argentins, vice-champions du monde en titre, ont concédé les deux buts en première période par Ferrao (6e, 1-0) et Rafa Santos (13e, 2-0) qui ont mis les Brésiliens en confiance.

En fin de seconde période, l'Albiceleste a choisi de faire sortir son gardien pour un joueur de champ, ce qui a amené la réduction du score par Matias Rosa (39e, 2-1). Ils ont ensuite poussé mais le gardien brésilien, Willian Dorn, a été impérial.

GRAND PRIX INTERNATIONAL D'ONGOLA

Victoire de l'Algérien Oussama Abdallah Mimouni

LE CYCLISTE algérien Oussama Abdallah Mimouni a remporté l'édition 2024 du Grand Prix International d'Ongola, disputée dimanche matin, sur une distance de 105 kilomètres au Cameroun, après s'être imposé au sprint, devant son compatriote Hamza Yacine, qui avait longuement mené avant de se faire coiffer au poteau.Outre Mimouni et Hamza Yacine, la sélection algérienne avait engagé quatre
autres coureurs, à savoir Azzedine Lagab, Hamza Amari, Islam Mansouri et Ayoub Sahiri, sous la direction de l'entraîneur Kahlil Tamarent, secondé dans sa tâche par le mécanicien Tarek Boudiaf.Les coureurs ont couvert les 105 kilomètres de la course en un circuit fermé de 7 kilomètres qu'ils ont parcouru 15 fois.Avant de disputer ce Grand Prix International d'Ongola, la sélection nationale avait pris part à l'édition 2024 du Grand Prix Chantal Biya, disputée en cinq étapes, du 1er au 5 octobre, et sur une distance totale de 655 kilomètres.

Elle avait remporté la première place au "par équipes", alors que dans le classement général individuel, elle s'était contentée de la deuxième place,par le biais de Hamza Yacine.

En effet, cette fois, le vainqueur de la précédente édition, disputée en 2023, a terminé deuxième, à 1:50" du Belge Wesley Van Dyck, qui l'avait emporté en 15h19:06".

Microsoft aurait mis au point un outil de synthèse vocale IA tellement réaliste qu'elle hésiterait à le rendre accessible...



Le géant américain vient de développer un nouveau système d'IA vocale, baptisé VALL-E 2. Une réussite telle que Microsoft... ne peut la partager !



Il y a des IA qui sont devenus extrêmement populaires du fait de leurs capacités, comme Gemini ou ChatGPT. Puis il y a les autres, celles qui ne sont pas seulement très performantes, mais aussi tellement dangereuses que son créateur ne souhaite finalement pas la rendre publique. C'est une possibilité que s'est notamment imposé Microsoft dès 2022 dans le domaine de la reconnaissance faciale, et qui explique pourquoi l'IA VALL-E 2 dont on apprend l'existence… ne sera pas mise sur le marché !

VALL-E 2 ATTEINT LA « PARITÉ HUMAINE »

Microsoft n'est jamais avare de nouveautés en matière d'intelligence artificielle. Et la firme fondée par Bill Gates vient encore de récidiver, avec le développement d'une IA de synthétisation vocale, mentionnée dans un papier de recherche repéré par Live Science.

Baptisée VALL-E 2, il s'agirait d'une IA extraordinairement puissante, puisqu'elle aurait atteint la « parité humaine ». Cela signifie que cette IA, capable de convertir du contenu textuel en discours oral, produit des voix qui seraient dorénavant indistinctes de celles des êtres humains.

L'alerte « danger » résonne chez Microsoft Il s'agit d'une amélioration du premier modèle du genre, VALL-E, présenté par Microsoft en janvier 2023, et qui était capable d'imiter n'importe quelle voix à partir d'un extrait d'à peine 3 secondes. À l'époque, même si le produit était déjà une prouesse, il affichait par contre dans le rendu quelques imperfections qui permettaient tout de même de repérer son caractère artificiel. Ce qui ne serait plus le cas aujourd'hui.

Évidemment, il faudra croire Microsoft sur parole quant aux performances de VALL-E 2, le géant ayant décidé, pour des raisons de sécurité, de ne pas le proposer au public. C'est en un sens dommage quand on sait que le géant américain affirme que « VALL-E 2 synthétise systématiquement une parole de haute qualité, même pour des phrases traditionnellement difficiles à prononcer en raison de leur complexité ou de leur caractère répétitif. » Mais c'est aussi peut-être pour le mieux, quand on se rappelle des différentes escroqueries ayant utilisé les IA de synthétisation vocale pour voler de nombreuses personnes.

NVIDIA : le GPU des GeForce RTX 5090 aurait une fréquence d'horloge 30 % supérieure aux RTX 4090



La prochaine génération de cartes graphiques NVIDIA pourrait bien assommer encore un peu plus une concurrence déjà en difficulté. Alors que NVIDIA fait toujours preuve d'une grande discrétion au sujet de sa prochaine génération de cartes graphiques, les dernières rumeurs font état d'une « accélération majeure ». Tout porte effectivement à croire que la fréquence du processeur graphique de la carte GeForce RTX 5090 profite d'une très nette augmentation par rapport à celui de la RTX 4090, flirtant avec les 3 GHz.

NVIDIA parle surtout intelligence artificielle

Ce n'est un secret pour personne, NVIDIA tire la majorité de ses énormes bénéfices, des puces à destination de l'intelligence artificielle. De fait, les GPU de nos cartes graphiques passent un peu au second plan. Il n'est donc pas surprenant de voir NVIDIA mettre en avant les processeurs B200 et GB200 ainsi que leurs 104 et 208 milliards de transistors, prévus pour les accélérateurs d'IA, tandis que nous attendons toujours des nouvelles officielles de cette génération Blackwell qui pourrait arriver en novembre (RTX 5080) et décembre (RTX 5090). Heureusement, plusieurs informateurs sont là pour nous donner des précisions en attendant que NVIDIA fasse un point complet sur la situation, sans doute seulement quelques jours ou semaines avant les lancements.

La GeForce RTX 5090 promet énormément

Parmi ces informateurs, un certain Panzerlied des forums Chiphell a déjà partagé des informations à propos des futurs GPU de NVIDIA. Là, il est plus particulièrement question du GB202, qui équipera la RTX 5090.

Un ordinateur qui tient dans un clavier pliable, il fallait y penser !

Le Chinois Linglong a présenté un tout nouveau PC ultra-compact, lequel prend la forme d'un clavier. Mieux encore, ce dernier est pliable pour faciliter le transport.

Sur le marché de l'informatique, on connaît les mini-ordinateurs (façon Dell OptiPlex, Apple Mac mini…), sans oublier les nano-ordinateurs (façon Raspberry Pi).

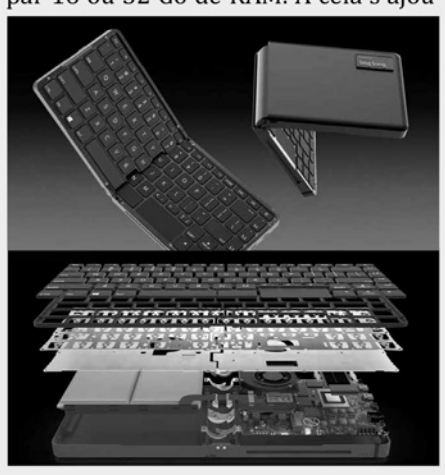
Du côté du Chinois Linglong, on a présenté tout récemment un nouveau concept pour le moins intrigant, visant à dissimuler un PC complet dans un clavier pliable. Linglong, un PC caché dans un clavier !

À l'heure actuelle, il convient de rappeler que le concept signé Linglong ne dispose d'aucune appellation officielle, ni même d'une quelconque date de disponibilité. Il s'agit avant tout d'une proposition, qui pourrait à terme devenir réalité.

Le clavier mis au point par Linglong affiche un gabarit de 10 x 15 centimètres (pour 800 grammes) et promet de tenir dans une poche. Une fois déplié, on dispose d'un clavier complet (sans pavé numérique) doté d'un petit trackpad, qu'il suffira de relier à un écran.

DU CONCEPT À LA RÉALITÉ ?

Sous le capot, on retrouve ici un processeur AMD Ryzen 7 8840U, secondé par 16 ou 32 Go de RAM. À cela s'ajoute un petit SSD de 500 Go/1To, sans oublier les indispensables modules Wi-Fi et Bluetooth et trois ports USB. En reliant le clavier à un écran, on bénéficie ainsi d'un ordinateur complet.



Côté autonomie, Linglong a opté ici pour une batterie de 60 Wh, soit de quoi promettre une autonomie d'une dizaine d'heures en mode bureautique, et de 6 heures dans le cadre d'un usage plus intensif.

Le constructeur a indiqué que le tarif de cet étonnant clavier-PC serait compris entre 400 et 500 dollars. Reste à savoir maintenant si ce concept pour le moins intrigant deviendra réalité dans les mois à venir. À l'heure actuelle, ce sont 200 unités qui ont été mises au point pour une phase de test.

TeamViewer

Comment TeamViewer a réussi (pour l'instant) à déjouer les cyber-espions d'APT29

Le leader mondial des solutions de support à distance a repéré la semaine dernière la compromission du compte d'un de ses employés, une intrusion rapidement détectée.



S'il fallait en avoir une nouvelle preuve, l'intérêt des cyber-espions du groupe APT29 pour les attaques sur la chaîne d'approvisionnement se confirme. Après avoir été détecté cet hiver chez Microsoft, ce groupe d'attaquants affilié au service de renseignement extérieur (SVR) de la fédération de Russie vient à nouveau d'être pris la main dans le sac chez TeamViewer.
Le leader mondial d'origine allemande des solutions de support à distance a en effet repéré un grave incident de sécurité .
Ce jour-là, selon l'enquête de l'entreprise, le compte d'un employé a commencé à avoir un "comportement suspect". Une attaque très vite attribuée à APT29. Également dénommé Midnight Blizzard, ces attaquants redoutables sont suspectés d'être à l'origine du piratage de SolarWinds.

CIBLE DE CHOIX

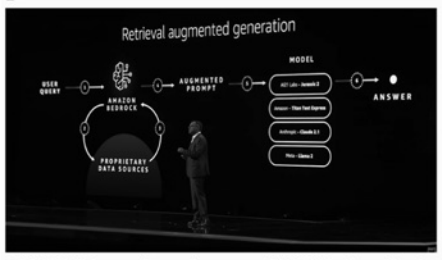
L'auteur de l'intrusion en aurait alors profité pour "copier les données de l'annuaire des employés". Soit les noms, coordonnées et mots de passe chiffrés des salariés de TeamViewer, suggérant ainsi que cette manœuvre était une opération de reconnaissance destinée à faciliter une attaque informatique ultérieure. La firme a précisé, rassurante, que l'attaque n'avait pas affecté son environnement de produits, sa plateforme de connectivité et ses données clients.

TeamViewer constitue une cible de choix pour un groupe de cyber-espions. Son logiciel, très utilisé dans les entreprises ou les administrations, permet de prendre la main sur une machine à distance. L'entreprise compte ainsi 640 000 clients dans le monde et plus de 2,5 milliards d'installations du logiciel. Sa compromission ouvrirait ainsi massivement la voie à de nouvelles attaques.

SÉPARATION DES ENVIRONNEMENTS

Toutefois, cette perspective reste pour le moment lointaine. Car l'incident dessine également en creux le portrait d'une entreprise soucieuse de sa sécurité informatique. Tout d'abord, TeamViewer précise avoir bien cloisonné son informatique, séparant de façon "stricte" son réseau interne, celui de sa production et sa plateforme de connectivité.
"Nous gardons tous les serveurs, réseaux et comptes strictement séparés", rappelle ainsi l'entreprise de Goeppingen, dans le Bade-Wurtemberg, dans le sud de l'Allemagne. Une façon de prévenir des "accès non autorisés et les mouvements latéraux entre les différents environnements".
Ensuite, la firme vient de montrer qu'elle était capable de réagir très vite à une intrusion. TeamViewer précise à ce sujet avoir mis en place une surveillance continue, visiblement efficace. Désormais en alerte, l'entreprise signale avoir renforcé ses procédures d'authentification "à un niveau maximal", sans plus de précisions. Et commencé le chantier de la reconstruction de son informatique interne.

Amazon introduit un benchmark d'IA innovant pour mesurer la RAG



SELON les chercheurs d'AWS, le choix du bon algorithme pour la RAG pourrait apporter davantage d'améliorations à l'IA que le passage à des modèles de langage de plus en plus grands. Cette année est censée être celle où l'intelligence artificielle générative décolle dans les entreprises, c'est en tout cas ce qu'indiquent de nombreux observateurs. L'un des moyens d'y parvenir est la génération augmentée par récupération (RAG), une technique qui combine un modèle de langage IA avec la récupération d'informations dans une base de données spécifique, tel que des fichiers d'entreprise, pour fournir des réponses précises et pertinentes.

Cependant, la RAG est une technologie émergente qui comporte des pièges.

C'est pourquoi les chercheurs d'Amazon AWS proposent, dans un nouveau document, d'établir une série de critères qui permettront de tester les capacités de la RAG à répondre aux questions portant sur des contenus spécifiques.

Établir des critères d'évaluation

"Notre méthode est une stratégie automatisée, rentable, interprétable et robuste pour sélectionner les composants optimaux d'un système RAG", écrivent l'auteur principal Gauthier Guinet et son équipe dans l'article intitulé "Automated Evaluation of Retrieval-Augmented Language Models with Task-Specific Exam Generation" publié sur arXiv.
L'article sera présenté lors de la 41e conférence internationale sur l'apprentissage automatique, une conférence sur l'intelligence artificielle qui se tiendra du 21 au 27 juillet à Vienne.
Le problème principal, selon Guinet et son équipe, est qu'il existe de nombreux critères pour évaluer la performance des différents grands modèles de langage (LLM).
Cependant, dans le domaine de la RAG, il n'y a pas d'approche "canonique" de la mesure offrant une "évaluation complète spécifique des nombreuses qualités importantes", telles que la "véracité" et la "factualité".
Les auteurs estiment que leur méthode automatisée crée une certaine uniformité : "En générant automatiquement des examens à choix multiples adaptés au corpus de documents associé à chaque tâche, notre approche permet une notation normalisée, évolutive et interprétable de différents systèmes de RAG."

Trois scénarios pour déterminer l'efficacité

Pour mener à bien cette tâche, les auteurs génèrent des paires de questions-réponses en s'appuyant sur des éléments provenant de quatre domaines :

Les documents de dépannage d'AWS sur le thème DevOps

Les résumés d'articles scientifiques du serveur de préimpression arXiv
Les questions sur StackExchange
Les documents déposés auprès de la Securities & Exchange Commission des États-Unis, le principal régulateur des sociétés cotées en bourse.
Ils conçoivent ensuite des tests à choix multiples pour les LLM afin d'évaluer dans quelle mesure chaque modèle de langage s'approche de la bonne réponse. Puis Ils soumettent deux familles de LLM à source ouverte à ces examens :
Mistral, de la société française du même nom
Llama de Meta
Ils testent les modèles dans trois scénarios.
Le premier est un scénario "fermé", dans lequel le LLM n'a aucun accès aux données du RAG et doit se fier à ses "paramètres" neuronaux pré entraînés pour trouver la réponse.
Le deuxième scénario est ce que l'on appelle les formes "Oracle" de RAG, où le LLM a accès au document exact utilisé pour générer une question.
La troisième forme est la "recherche classique", où le modèle doit rechercher dans l'ensemble des données le contexte d'une question, à l'aide d'une variété d'algorithmes.
Plusieurs formules RAG populaires sont utilisées, dont une introduite en 2019 par des chercheurs de l'université de Tel-Aviv et de l'Allen Institute for Artificial Intelligence, MultiQA, et une approche plus ancienne mais très populaire pour la recherche d'informations appelée BM25.

Analyse des résultats

Ils font ensuite passer les examens et comptabilisent les résultats, qui sont suffisamment complexes pour remplir des tonnes de graphiques et de tableaux sur les forces et les faiblesses relatives des LLM et des différentes approches RAG.
Les auteurs effectuent même une méta-analyse des questions d'examen - pour évaluer leur utilité - en se basant sur la "taxonomie de Bloom".
Ce qui importe encore plus que les données transmises, ce sont les conclusions générales qui peuvent s'appliquer à la méthode RAG, quels que soient les détails de sa mise en œuvre.
L'une des principales conclusions est que de meilleurs algorithmes RAG peuvent améliorer un LLM plus que, par exemple, en le rendant plus grand.

Faire plus avec moins de données ?

Si l'on peut faire plus avec moins, c'est une piste intéressante à explorer. Cela suggère également que l'idée reçue en IA, selon laquelle la mise à l'échelle est toujours la meilleure solution, n'est pas entièrement vraie lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes concrets.
Tout aussi important, les auteurs ont constaté que si l'algorithme RAG ne fonctionne pas correctement, il peut dégrader les performances du LLM par rapport à la version classique sans RAG.

A Las Vegas, la climatisation dans les casinos est enrichie en oxygène pour aider les joueurs à rester vigilants et à jouer plus longtemps !



Contrairement aux casinos en ligne, rien n'est laissé au hasard avec l'ambiance et le décor d'un vrai casino, où tout est conçu pour encourager les joueurs à rester plus longtemps et à dépenser.

Quelles sont donc les astuces ?
Quiconque a été à Las Vegas sait que, une fois franchies les portes, les casinos dégagent une aura curieusement artificielle. Selon les psychologue, le but est d'induire un état de transe chez les joueurs. «Les casinos vous font sentir intimes, fermés, euphoriques, vous êtes dans un état suggestible dans lequel vous voulez rester où vous êtes et continuer à faire ce que vous faites», a déclaré Kati St Clair, psychologue d'entreprise.

Mais comment un casino peut-il être conçu pour encourager les gens à jouer plus et plus longtemps ?
Jouer dans les casinos de Las Vegas peut être une expérience désorientante, en partie due à la lumière et au manque d'horloges. Les casinos peuvent même simuler la lumière du jour pendant les heures sombres pour inciter les joueurs à rester aux tables et aux machines à sous, tout en dépensant leur argent.
La musique d'un casino sera familière à tous ceux qui ont passé du temps dans un supermarché ou un centre commercial. « Les casinos sont plutôt utérins », explique Kati St Clair. « Presque toujours la couleur est rouge et la musique est douce et continue.Tout cela contribue à l'état de transe d'un joueur.
Pas d'air conditionné ordinaire dans les casinos américains, de l'oxygène supplémentaire y est pompé pour aider les joueurs à rester éveillés et concentrés.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Ouvert en 1994 sur une île artificielle, le septième aéroport le plus fréquenté du Japon ne déplore aucune perte du fait de son personnel. Pas étonnant qu'il soit désigné comme le meilleur du monde pour la livraison des bagages par le dernier classement Skytrax.

Incroyable : cet aéroport déclare n'avoir perdu aucun bagage en 30 ans d'existence

Le Japon ne s'illustre pas seulement avec la ponctualité de ses trains. Dans le transport aérien aussi l'archipel brille par sa rigueur. L'aéroport international du Kansai (KIX), septième du pays en nombre de passagers, affirme n'avoir perdu aucun bagage à cause de son personnel depuis son ouverture en septembre 1994, se félicite son gestionnaire dans un communiqué de presse publié à l'occasion de ses 30 ans. De quoi rassurer les touristes qui seront nombreux à fréquenter ses terminaux à l'occasion de l'exposition universelle de 2025 qui aura lieu à Osaka. C'est le «résultat des efforts quotidiens et du travail minutieux de toutes les personnes impliquées, y compris les compagnies aériennes et les sociétés de manutention», souligne l'exploitant aéroportuaire. Si un passager a le malheur de se rendre au service des bagages manquant à son atterrissage, c'est donc du fait des compagnies aériennes. Rappelons que dans le transport aérien international, on parle de perte lorsqu'un bagage n'est pas livré à son propriétaire au bout de 21 jours.

7e meilleur aéroport d'Asie

Pas étonnant si Kansai est en première position dans la catégorie des «Meilleurs aéroports au monde pour la livraison des bagages» du classement Skytrax 2024, publié fin avril. L'organisme britannique, véritable référence dans le secteur de l'aérien, a décerné plusieurs autres récompenses à Kansai, placé au 7e rang des «meilleurs aéroports d'Asie» et des «aéroports les plus propres». Situé sur une île artificielle près d'Osaka et de Kobe, l'aéroport accueille entre 20 et 30 millions de passagers par an, soit presque autant que Paris-Orly.
Panne informatique, défaut d'étiquetage ou d'empaquetage, erreur humaine... De nombreuses causes expliquent les problèmes d'acheminement des bagages enregistrés. Dans la grande majorité des cas, les sacs et valises retrouvent leur propriétaire dans les 24 heures.
En 2022, 26 millions de bagages dans le monde ont été perdus, endommagés ou retardés, soit 7,6 bagages mal acheminés pour 1000 passagers, selon une étude de la Société internationale de télécommunication aéronautique (Sita).
Dans cette situation, la convention de Montréal, qui régit le transport des bagages en avion, oblige les compagnies à vous rendre des comptes.
Ce texte prévoit notamment le remboursement des produits de première nécessité dans l'attente de retrouver le bagage, ou une compensation pouvant aller jusqu'à 1600 € s'il n'est pas retrouvé au bout de 21 jours.

En Corée du Sud, un « moine » DJ à l'avant-garde du bouddhisme moderne

(Séoul) Crâne rasé et longue robe de moine blanche, un DJ sud-coréen mixe textes bouddhistes et conseils de vie quotidienne sur de la musique électronique, pour le plus grand plaisir du public qui s'enflamme.

Avec ses sets, Youn Sung-ho, comédien devenu musicien, a contribué à donner un coup de jeune au bouddhisme en Corée du Sud, même si ses performances ont fait des vagues ailleurs, notamment en Malaisie.
L'homme de 47 ans a été accueilli à bras ouverts par le clergé bouddhiste de Corée du Sud, qui voit en lui un moyen de se rapprocher de la jeunesse. Un responsable religieux lui a donné le nom de moine « NewJeansNim », adopté comme nom de scène par le DJ qui n'a pas été ordonné.
Ce nom mélange « Seunim » - un titre coréen respectueux donné aux moines bouddhistes - et d'autres termes religieux (sans aucun rapport avec le groupe de K-pop Newjeans). « Douleur ! Parce que je n'ai pas reçu d'augmentation. Douleur ! Parce que le lundi arrive trop vite », scande NewJeansNim sur scène, devant des centaines de jeunes Coréens qui dansent en rythme. « Ça aussi ça passera, nous vaincrons », dit-il, citant des principes bouddhistes alors que les pulsations ralentissent, pendant un concert de musique électronique organisé pour le festival des lanternes organisé l'anniversaire de Bouddha, célébré mercredi en Corée du Sud.
Les images de ses performances excentriques et pleines d'énergie sont vite devenues virales : Youn en robe de moine aux longues manches flottantes et au crâne rasé, danse, chante et mixe.
« Je ne m'attendais pas à une telle réaction. C'est bouleversant », confie-t-il à l'AFP avant de se produire à Séoul le week-end dernier.
Son inspiration de DJ bouddhiste lui est venue naturellement, assure-t-il. « Ma mère était bouddhiste et j'ai fréquenté les temples dès mon plus jeune âge, donc le bouddhisme s'est imposé à moi naturellement ».
Et ses paroles motivantes sont « juste ce que je me suis dit l'année dernière quand je n'avais pas de travail et que j'avais du mal à m'en sortir : les bons jours sont à venir ».

Interdiction en Malaisie

Des paroles qui parlent à de nombreux Sud-Coréens. « Ses messages réconfortent les jeunes d'une vingtaine ou d'une trentaine d'années qui sont épuisés et se sentent désespérés », explique Kang Min-ji, une jeune femme de 26 ans qui ne s'intéressait pas au bouddhisme auparavant.
« J'ai toujours pensé que le bouddhisme était conservateur jusqu'à ce que je voie ses performances de DJ », ajoute-t-elle. Mais en Malaisie, pays en majorité musulman avec une importante minorité bouddhiste, où NewJeansNim s'est produit début mai, un deuxième concert a été annulé après des protestations. « Des plaintes ont été déposées à la police contre la prestation de DJ NewJeansNim en Malaisie par des groupes bouddhistes et des particuliers », a expliqué à l'AFP Eow Shiang Yen, secrétaire général de l'Association des jeunes bouddhistes de Malaisie. Son comportement et sa tenue vestimentaire ne sont pas conformes aux croyances bouddhistes, selon lui.Bouddhisme « branché » En Corée du Sud, le président de l'Ordre Jogye, qui représente le bouddhisme traditionnel dans le pays, encourage NewJeansNim, considérant que le DJ peut attirer de nouveaux adeptes. « Les jeunes pensent que le bouddhisme est difficile et vieillot », note le vénérable Jinwoo Seunim. « Pour casser cette image, il est préférable de ne pas être trop attaché à la tradition » dans un contexte où la pratique religieuse décroît.
Autre approche innovante, cette année au Salon international du bouddhisme à Séoul, les visiteurs ont pu prier avec un bouddha IA, acheter des vêtements inspirés par les écritures et manger des chocolats en forme de bouddha.



Lancement prévu pour 2026 du projet d'exploitation minière en profondeur par The Metals Company dans le Pacifique sud



The Metals Company, une entreprise canadienne, a annoncé le lancement de son projet d'exploitation minière en eaux profondes dans le Pacifique sud d'ici 2026.

L'entreprise canadienne The Metals Company a confirmé lundi soir le lancement d'ici 2026 de son méga projet d'exploitation minière en eaux profondes dans le Pacifique sud, tout en s'engageant à surmonter les critiques qui ont entaché le projet, controversé sur le plan environnemental.

"Si tout se passe comme prévu, nous parlons toujours de 2026", a déclaré à l'AFP son directeur général Gerard Barron, en marge du sommet du Forum des îles du Pacifique, aux Tonga.

Par l'intermédiaire de Nori (Nauru Ocean Resources Inc.), une filiale soutenue par le petit Etat insulaire de Nauru, The Metals Company (TMC) espère ouvrir une vaste zone économique offshore pour collecter dans les fonds marins des roches polymétalliques, aussi appelées nodules.

La société avait annoncé en août 2023 qu'elle allait demander un permis d'exploitation pour 2024. Un mois plus tôt, les pays membres de l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM) s'étaient accordés sur une feuille de route de deux ans pour établir un code minier des fonds marins.

Le conseil de l'AIFM négocie son adoption depuis plus de 10 ans et a pour rôle d'attribuer des contrats d'exploration, ce qu'il a notamment pu faire en 2011 pour TMC dans la zone de Clarion-Clipperton (CCZ), au large de la côte ouest du Mexique dans le Pacifique.

Mais depuis 2023, malgré l'absence de règles, n'importe quel État peut déposer une demande de licence d'exploitation au nom d'une entreprise qu'il sponsorise.

Lors de ses phases de tests en 2022, TMC a indiqué avoir extrait 3 000 tonnes de nodules du plancher océanique.

Elle a également annoncé avoir relevé ses objectifs annuels, de 1,3 million de tonnes de matière brute à 3 millions.

Le rôle des États insulaires dans l'exploitation minière

Les nodules sont chargés de manganèse, de cuivre, de cobalt ou de nickel, métaux utilisés dans la fabrication des batteries de véhicules électriques.

Ce sont des formations minérales qui se développent à l'aide de microbes pendant des millions d'années, notamment autour de noyaux de matière organique tels qu'une dent de requin ou des os de baleine.

Avec Nauru, les Tonga et les îles Cook sont à l'avant-garde de l'exploitation des nodules polymétalliques, au contraire des Palaos, des Fidji ou des Samoa qui s'y opposent et insistent pour que les questions environnementales soient étudiées avant le démarrage des projets.

ONG et scientifiques pointent du doigt les risques de destruction directe d'habitats et d'espèces, mais aussi de perturbation de la capacité de l'océan à absorber le carbone émis par les activités humaines.

Une étude scientifique, en partie financée par The Metals Company et publiée début 2024, démontre notamment que l'extraction des nodules peut potentiellement perturber le cycle du carbone.

Mais Barron en réfute les conclusions, les qualifiant de "trompeuses".

Nauru, qui compte 12 500 habitants sur une superficie d'environ 20 km2, revendique une zone d'exploration minière de plus de 70,000 km2 dans la CCZ.

Dans le passé, l'exploitation du phosphate avait fait de Nauru l'un des pays les plus riches au monde en termes de PIB par habitant. Mais cette manne s'est tarie, faisant apparaître sur l'île des paysages excavés et dénudés.

Les tempêtes de grêle vont prendre une périlleuse et coûteuse ampleur avec le changement climatique, selon une étude



Selon une étude américaine parue le 21 août 2024 dans la revue Nature Climate and Atmospheric Science et menée pour l'Insurance Institute for Business and Home Safety, les chutes de grêle vont devenir plus rares avec le réchauffement climatique… mais vont prendre de l'ampleur et devenir de plus en plus coûteuses. Parmi l'ensemble des orages violents, les orages de grêle sont de loin les plus coûteux. C'est ce que rappelle une étude parue le 21 août 2024 dans la revue Nature Climate and Atmospheric Science et relayée par le Washington Post. Selon les conclusions de l'étude, si la grêle va se raréfier avec le réchauffement climatique, les tempêtes et orages de grêles vont, eux, prendre de l'ampleur et devenir plus coûteux.

À l'aide de modèles météorologiques exécutés sur des superordinateurs, les chercheurs en charge de l'étude ont analysé la façon dont les tempêtes de grêle vont évoluer en fonction de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre relâchées dans l'atmosphère

Des tempêtes de grêle plus rares mais plus violentes

Selon l'étude, en raison d'un l'air ambiant plus chaud et d'une fonte accrue, les chutes de grêlons devraient diminuer avec le réchauffement climatique... mais les plus importantes d'entre elles devraient a contrario devenir plus fréquentes.

Selon l'étude, l'atmosphère, plus chaude et plus humide, suspendra les grêlons au-dessus du sol plus longtemps, leur permettant ainsi de grossir et de prendre de l'ampleur, précise le Washington Post. "Il y a un point pivot, pour ainsi dire, à environ quatre centimètres", explique précise Victor Gensini, chercheur sur les orages violents à la Northern Illinois University, aux États-Unis, et auteur principal de l'étude. En dessous de ce diamètre, les grêlons tombent plus lentement et fondent d'autant plus facilement que l'atmosphère se réchauffe, raréfiant ainsi les chutes de grêle. "Mais lorsqu'un grêlon atteint cette taille [4 centimètres de diamètre, ndlr], il a une vitesse terminale plus élevée, et… comme il tombe à cette vitesse de chute particulière, avec ces plus gros grêlons, il ne fond pas."

Des tempêtes de grêle très coûteuses

L'augmentation estimée de la taille maximale des grêlons pourrait avoir des conséquences particulièrement coûteuses. "Des tempêtes moins fréquentes auraient tendance à diminuer la quantité de dégâts, mais des tailles plus grandes (de grêlon, ndlr) augmenteraient le potentiel des dégâts des tempêtes", explique dans les colonnes du Washington Post Matt Kumjian, professeur de sciences atmosphériques à Penn State, qui n'a pas participé à l'étude. Je pourrais imaginer voir davantage de pertes à fort impact et à montant élevé pour des tempêtes moins fréquentes frappant les zones peuplées.

Les orages de grêle sont aujourd'hui de loin le risque le plus coûteux en matière d'orages violents : les coûts des dommages causés par ces derniers dépassent ceux causés par les tornades et les vents rectilignes combinés, rappelle le Washington Post. Des dizaines de milliers de véhicules peuvent être touchés par une seule tempête de grêle et générer des milliards de dollars de dégâts. Ce qui commence à devenir un problème pour les assureurs, précise le Washington Post : selon Matt Kumjian, les dommages économiques causés par les tempêtes de grêle augmentent en effet depuis au moins dix ans.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TISSEMSILT
N° D.E.P / 2024

.1992

Numéro d'identification fiscale 000138019003356.

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La DEP de Tissemsilt, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel D'offre ouvert avec exigence des capacités minimale°**28/2024**du **26/08/2024** relatif au:

N D'OPERATION : N1 021 082 01 2038 000 038 23 001

INTITULE D'OPERATION : étude , suivi et réalisation d'une école primaire type 02 au niveau du site des 1184 l.l.v a la commune de tissemsilt, wilaya de tissemsilt (cites d'habitat integrees 2023).

Projet : Réalisation d'une école primaire type 02 au niveau du site des 1184 l.l.v a la commune de tissemsilt, wilaya de tissemsilt (cites d'habitat integrees 2023).

ETB	Numéro d'identification fiscale	N/tch	Montant de soumission (da)	Montant corrigé (da)	délai de L'ETB	OBS
Eurl Guedda Rachid Gérant :Guedda MED	002 338 070 262 104	89	158 745 567.76	158 186 120.26	06M	moins disant

Les autres soumissionnaires sont invités dans les trois (03) jours qui suivent cette publication à prendre, connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières.

Un délai de 10 jours est accordé à compter de la date de parution de cet avis dans la presse nationale dans le cas d'un éventuel recours.

Le Jeune Indépendant **du 08/10/2024 / ANEP 2416031431**



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Amnésie : définition, types, causes, comment la soigner ?

L'amnésie décrit la perte partielle ou globale de la mémoire. Elle peut être temporaire ou définitive. Quelles formes peut-elle prendre ? Comment la détecter ? Existe-t-il des traitements pour retrouver la mémoire ?

QU'EST-CE QU'UNE AMNÉSIE ?
Perte partielle ou totale de la mémoire, l'amnésie peut être de deux types :

amnésie antérograde :
touchant des faits récents
amnésie rétrograde : si la personne atteinte ne se souvient plus de ses acquisitions plus anciennes.
Amnésie antérograde
L'amnésie est dite antérograde lorsque le sujet ne parvient pas à se souvenir d'événements récents et éprouve des difficultés à acquérir de nouvelles connaissances. C'est notamment le cas dans les troubles de stress post-traumatiques.

Amnésie rétrograde et antérograde : c'est quoi, causes
L'amnésie est un trouble neuropsychologique désignant la perte partielle ou totale de la mémoire. Elle peut être rétrograde ou antérograde. Quelles significations ? Quelles causes ? Suite à Alzheimer ? Quels traitement ? Peut-on en guérir ? Le point avec le Dr Hugo Bottemanne, psychiatre.

Amnésie rétrograde
L'amnésie rétrograde désigne le fait de ne plus se souvenir de faits anciens.

Amnésie lacunaire
L'amnésie lacunaire, ou sélective, désigne la perte de mémoire d'un événement précis. Très souvent, elle ne dure que quelques heures.

Amnésie dissociative (ou psychogène)
L'amnésie dissociative, ou psychogène, est une forme d'amnésie rétrograde qui survient généralement à la suite d'un événement traumatisant.

Amnésie partielle
L'amnésie est qualifiée de partielle lorsque la perte de mémoire n'est pas totale. On se souvient de certains souvenirs mais on en occulte d'autres.

Amnésie infantile
L'amnésie infantile désigne le fait de ne pas avoir de souvenirs avant l'âge de 3 ans et très peu jusqu'à l'âge de 6 ans.

Quelles **sont les causes d'une amnésie ?**
L'amnésie peut avoir diverses origines. Elle peut avoir été déclenchée par une pathologie organique (lésion cérébrale, traumatisme crânien, maladie neurologique...) ou fonctionnelle (troubles psychologiques, stress post-traumatique, maladie psychiatrique...).

Quels sont les symptômes d'une amnésie ?
L'amnésie se manifeste par une perte de mémoire qui varie en fonction du type d'amnésie. "Par exemple, si le sujet ne se souvient pas de son enfance, cela fait évoquer une amnésie rétrograde. À l'inverse, dans l'amnésie antérograde, la personne se souvient des événements anciens mais oublie des informations plus récentes ou nouvelles. Le sujet a également tendance à se répéter, à perdre la notion du temps et de l'espace et à peut se retrouver dans un état de confusion", indique le Pr Emmanuelle Duron, neurologue-gériatre à l'hôpital Paul Brousse et chercheuse à l'INSERM au sein de l'unité MOODS.

Tests pour diagnostiquer une amnésie
La perte de mémoire est évaluée grâce à des tests très complets qui permettent également une étude du langage et de l'attention. Ils durent 2 heures.
→ Le Mini-Mental State Examination (MMS) ou Test de Folstein : d'une durée de 15 minutes, ce test permet d'étudier l'orientation, le langage, l'apprentissage, l'attention au calcul, la récupération le calcul, le fait de savoir former une phrase. Ce n'est pas un test de diagnostic mais de dépistage.
→ Le test des 5 mots de Dubois : ce test permet d'évaluer la mémoire épisodique. Il consiste à faire apprendre 5 mots au patient avec un indice en lui faisant remarquer à quelle catégorie sémantique il appartient. "Par exemple, l'aubergine est un légume, on va cacher la liste et lui redemander les 5 mots. S'il en manque, on pourra l'aider en citant la sémantique du mot manquant (légume). Après une tâche interférente, on lui redemandera les mots appris", précise la neuro-gériatre.
→ Le test de Grober et Buschke : il permet de tester la mémoire épisodique verbale. Le test comprend 16 mots appartenant à 16 catégories sémantiques différentes. Le patient doit retrouver les mots après lui avoir donné des indices.
→ Le test de langage DO80 : ce test consiste à montrer 80 images au patient qui doit les dénommer.

"Ces tests doivent s'accompagner d'un examen clinique complet, d'une imagerie cérébrale (IRM) et d'un bilan sanguin complet avec des dosages pouvant indiquer des troubles de la mémoire (par exemple une hypothyroïdie)", ajoute la spécialiste.

Traitements : comment retrouver la mémoire ?
Le traitement va dépendre de la cause de l'amnésie. "Dans certaines pathologies dégénératives telles que la maladie d'Alzheimer ou la maladie de Parkinson, les troubles de la mémoire sont irréversibles, bien qu'il existe des traitements permettant de ralentir leur évolution, explique le Pr Emmanuelle Duron. En revanche, toute maladie pouvant être guérie doit être traitée. Par exemple, s'il s'agit d'une hypothyroïdie, d'une dépression, le traitement de la cause va permettre d'améliorer les symptômes et par conséquent, de retrouver la mémoire."

Tension artérielle : définition, normale, élevée, basse



LA TENSION ARTÉRIELLE (ou pression artérielle) correspond à la force exercée par le sang sur les parois des artères. Qu'est-ce qu'une tension systolique et diastolique ? Quels chiffres quand la tension est normale ? Elevée ? Basse ? Quelles sont les normes selon l'âge ? Homme/femme ? Définition, tableaux des mesures...

Définition : qu'est-ce que la tension artérielle ?
La pression (ou tension) artérielle correspond à la pression exercée par le sang, pompé par le cœur, contre les parois des artères. La pression artérielle est définie comme une force qui permet de faire circuler le sang à travers tous les organes. Elle est déterminée par deux valeurs la pression artérielle systolique, valeur la plus élevée et la pression artérielle diastolique, la moins élevée. Les valeurs de pression artérielle sont indiquées par deux nombres dont l'unité est le millimètre de mercure (mmHg). Pour faire simple :
→ Le chiffre du haut (le plus élevé) est la pression du sang lorsque le cœur se contracte = pression ou tension systolique
→ Le chiffre du bas (le moins élevé) est la pression du sang dans les artères quand le cœur se relâche = pression ou tension diastolique

C'est quoi la tension artérielle systolique ?
La pression artérielle systolique, correspond à la valeur de la pression artérielle au cours de la contraction ventriculaire cardiaque, ou systole. C'est la pression présente dans les vaisseaux au moment où le cœur se contracte. La pression systolique correspond à la valeur la plus haute : par exemple, pour une tension artérielle de 13/8, il s'agit du chiffre 13.

C'est quoi la tension artérielle diastolique ?
La pression artérielle diastolique correspond à la valeur de la pression artérielle au moment de la de la relaxation ventriculaire cardiaque ou diastole. Cette pression est celle qui existe dans les artères entre 2 contractions cardiaques, pendant la phase de relâchement et de remplissage du cœur. La pression diastolique correspond au chiffre le plus bas.
Par exemple, pour une tension artérielle de 13/8, il s'agit du chiffre 8.









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21:10	Koh-Lanta La tribu maudite	TF1
21:05	Notre Histoire de France Histoire (55mn)	France 2
21:10	Tulsa King A l'Ouest, l'ancêtre	M6
21:00	Iris et les hommes Comédie (1h36mn)	CANAL+
21:10	USA 2024 Société (2h10mn)	W9
20h50	Sucker Punch Film fantastique	CINE + FRISSON
21:10	Jack le chasseur de géants Film d'aventures (2h00mn)	6ter
20h50	Hotel Cocaïne Série de suspense	CINE + PREMIER
21:22	Samba Comédie dramatique (2h13mn)	C8
21h50	Les Chambres rouges Thriller	CINE + CINEMA
20h50	La gloire de mon père Comédie dramatique	CINE + FAMIZ
21:15	Les reportages de Martin Weill Arizona : le nouveau western	TMC

la chaine CANAL+ SERIES



21h03

Halo

Série de science-fiction ade Craig Zisk (2023)

La Silver Team se lance dans une mission non autorisée sur Reach à la recherche de Cobalt. L'amiral Keyes met à pied toute l'équipe et relève John de ses fonctions, lui imposant de se soumettre à une expertise psychiatrique. Laera, Kwan et Kessler doivent échapper à l'équipage de Soren. Cortana donne des informations préoccupantes à Ackerson. La peur d'une attaque pousse Ackerson à prendre une décision irrévocable...

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:57	12:16	15:32	18:02	19:25
CONSTANTINE	05:02	12:21	15:37	18:06	19:29
ALGER	05:16	12:35	15:51	18:21	19:44
OUARGLA	05:09	12:26	15:45	18:14	19:33
CHLEF	05:23	12:42	15:58	18:28	19:50
MOSTAGANEM	05:28	12:47	16:03	18:33	19:55
ORAN	05:31	12:50	16:06	18:36	19:58

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8008 — MARDI 8 OCTOBRE 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	27°	20°
Oran	26°	19°
Constantine	29°	15°
Ouargla	41°	26°

RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE À BÉJAÏA

Des centaines de familles relogées

Une opération de relogement des habitants des bidonvilles a été entamée par la wilaya de Béjaïa, à partir de la commune éponyme. Cette initiative devrait concerner plusieurs sites abritant des centaines de familles issues de la commune de la ville de Béjaïa et des autres municipalités de la wilaya, telles qu'Ouzellaguene, Sidi Aïch et Tazmalt.

«Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan du gouvernement et de la politique du chef de l'État, visant à éradiquer l'habitat précaire et améliorer les conditions de vie des citoyens », a indiqué la wilaya dans un communiqué. Dans sa première phase, l'opération a concerné 100 familles vivant dans des taudis de la Cité 27 (près du groupement de la gendarmerie, à El Khémis). À terme, l'opération touchera 300 familles dans la commune de Béjaïa, notamment celles résidant dans les cités Medjahed, Plateau Amimoune, Les Eucalyptus et Remparts (El Assouar).

Ces familles, qui vivaient depuis plus de 30 ans dans des conditions précaires, bénéficient désormais de logements décents, équipés de toutes les commodités nécessaires, leur offrant un cadre de vie plus sûr et plus confortable dans le nouveau pôle urbain Lalla Fatma N'Soummeur, à Sidi Boudrahem.



Eradiquer l'habitat précaire.

Le déménagement de ces familles a été personnellement supervisé par le wali de Béjaïa, Kamel-Eddine Karbouche, en présence des élus locaux, du maire, du chef de cabinet et du secrétaire général de la wilaya, du directeur de l'OPGI, de la cheffe de daïra et du directeur des transports, entre autres.

Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour garantir le succès de cette opération. Les bidonvilles occupés par les familles relogées ont été immédiatement rasés après leur déménagement, afin d'éviter toute réoccupation illégale. « La wilaya prévoit de récupérer cette assiette foncière et de l'affecter à la construction de projets d'infrastructures de base, dont le chef-lieu de Béjaïa a grandement besoin», a déclaré le wali à la presse en marge de l'opération. Cette parcelle de terrain représente une opportunité pour la commune de Béjaïa, qui souffre d'un manque de foncier pour la réalisation d'infrastructures publiques.

La ville souffre cruellement d'absence d'espaces verts et de parkings pour gérer le flux important de véhicules, en particulier pendant la saison estivale.

Pour assurer de bonnes conditions de vie aux nouveaux résidants, le pôle urbain Lalla Fatma N'Soummeur de Sidi Boudrahem a bénéficié de plusieurs projets d'infrastructures de base, dont trois écoles primaires, trois CEM, trois lycées, une sûreté urbaine et une polyclinique.

Lors d'une récente visite sur les lieux, le wali a insisté sur la mise en service de ces édifices publics d'ici novembre prochain, mettant notamment l'accent sur l'ouverture des établissements scolaires afin de répondre aux besoins des nouveaux habitants.

N. Bensalem

Publicité

AVIS D'APPEL D'OFFRE DE PRÉQUALIFICATION NATIONAL N° 30/2024/OTA/AOP/DIR

OPTIMUM TELECOM ALGÉRIE « OTA » LANCE UN APPEL D'OFFRE DE PRÉQUALIFICATION NATIONAL, POUR:

L'ACHAT DE L'OUTILLAGE ET DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

LES REPRÉSENTANTS DES SOCIÉTÉS INTÉRESSÉES PAR LE PRÉSENT AVIS D'APPEL DE PRÉQUALIFICATION PEUVENT ENVOYER LE DOSSIER NÉCESSAIRE POUR LE RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES Á L'ADRESSE EMAIL :

E.DIRECTPROCUREMENTCATEGORY@DJEZZY.DZ

LE DOSSIER NÉCESSAIRE POUR LE RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES DOIT COMPORTER LES PIÈCES SUIVANTES :

- UNE COPIE DU REGISTRE DE COMMERCE EN COURS DE VALIDITÉ.
- UNE DEMANDE DE RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES, ÉTABLIE SUR PAPIER EN-TÊTE, SIGNÉE ET CACHETÉE PAR LE REPRÉSENTANT LÉGAL LE DÉSIGNANT NOMMÉMENT.
- L'ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ QUI DOIT ÊTRE PARAPHÉ, REMPLI, SIGNÉ ET CACHETÉ PAR LE REPRÉSENTANT LÉGAL DE LA SOCIÉTÉ.

L'ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ EST TÉLÉCHARGEABLE SUR LE LIEN SUIVANT :

HTTPS://WWW.DJEZZY.DZ/ENGAGEMENT-DE-CONFIDENTIALITE-ET CODE-DECONDUITE- DU-PARTENAIRE-DAFFAIRE/: (RUBRIQUE APPEL D'OFFRES).

- LE CODE DE CONDUITE DU PARTENAIRE D'AFFAIRES QUI DOIT ÊTRE PARAPHÉ, SIGNÉ ET CACHETÉ PARLE REPRÉSENTANT LÉGAL DE LA SOCIÉTÉ.

LE CODE DE CONDUITE DU PARTENAIRE D'AFFAIRES EST TÉLÉCHARGEABLE SUR LE LIEN SUIVANT :

HTTPS://WWW.DJEZZY.DZ/ENGAGEMENT-DE-CONFIDENTIALITE-ET CODE-DECONDUITE- DU-PARTENAIRE-DAFFAIRE/: (RUBRIQUE APPEL D'OFFRES).

LE RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES SE FERA GRATUITEMENT.

LES DOSSIERS DE CANDIDATURE DEVRONT ÊTRE ENVOYÉES À L'ADRESSE INDIQUÉE, ET MISES SOUS ENVELOPPE PRINCIPALE ANONYME PORTANT LA MENTION :

AVIS D'APPEL D'OFFRE DE PRÉQUALIFICATION NATIONAL

N° 30/2024/OTA/AOP/DIR

« SOUMISSION À NE PAS OUVRIR »

OPTIMUM TELECOM ALGERIE SPA

ROUTE DE LA WILAYA, LOT N° 37/4, DAR EL BEIDA, ALGER – ALGÉRIE

- LES DOSSIERS DE CANDIDATURE DOIVENT ÊTRE REMIS, SOUS PLI FERMÉ ET ANONYME.
- LE SOUMISSIONNAIRE DOIT OBLIGATOIREMENT FOURNIR L'ENSEMBLE DES PIÈCES CITÉES DANS LE CAHIER DES CHARGES.
- UN COMPLÉMENT DE DOSSIERS PEUT ÊTRE DEMANDÉ LORS DU PROCESSUS DE SÉLECTION.
- LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES EST FIXÉE POUR LE 20/10/2024 À 15H00.
- LES SOUMISSIONS QUI PARVIENDRONT APRÈS LA DATE ET HEURE LIMITES DE DÉPÔT DES PLIS NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.

Optimum Telecom Algérie s.p.a.

Siège social : Route de wilaya, Lot n°37/4, Dar El Beida - Capital social : 164 002000000,00 DZD

www.djezzy.dz

DJEZZY جازي